



e-Foot Officiel 94

SOMMAIRE

[Communiqués](#)

[Annexes](#)

Catégories
D'âges
2019/2020

Horaires Officiels

Amendes

respect
fair-play 

RAPPEL

« JE JOUE, JE NOUS
RESPECTE »

Week-End des 19 et 20
Octobre 2019

Retrouvez
toutes infos
à l'intérieur du journal



U16
**TOURNOI INTERNATIONAL
VAL DE MARNE
21^e EDITION**

BELGIQUE - ITALIE - RUSSIE - FRANCE

MARDI 29 OCTOBRE 2019
RUSSIE / ITALIE - 14H
STADE DIDIER PIRONI
AVENUE DESCARTES - LIMEIL BREVANNES

JEUDI 31 OCTOBRE 2019
ITALIE / BELGIQUE - 14H
STADE GABRIEL PÉRI
94 AVENUE GABRIEL PÉRI - VITRY SUR SEINE

FRANCE / BELGIQUE - 16H
COMPLEXE SPORTIF P. DIEULEVEULT
AVENUE MAURICE BERTEAUX - LE PLESSIS TRÉVISE

RUSSIE / FRANCE - 16H
STADE D. DUVAUCHELLE
2 Rue Dominique Duvauchelle - CRETEIL

SAMEDI 2 NOVEMBRE 2019
BELGIQUE / RUSSIE - 14H
FRANCE / ITALIE - 16H
COMPLEXE SPORTIF LÉO LAGRANGE
RUE AUGUSTE DELAINE - BONNEUIL SUR MARNE

ENTRÉE GRATUITE



Egalement
Consultable
sur notre
site internet

[http://
districtvaldemar
ne.fff.fr/
documents/](http://districtvaldemarne.fff.fr/documents/)

FORMATION CLUBS « Match Sensible »

SAMEDI 16 NOVEMBRE 2019 de 09h00 à 12h00

au siège du District du Val de Marne de Football

La gestion et la préparation d'un match sensible devient de plus en plus ardue pour les clubs, le District du Val de Marne vous invite à participer à une formation d'« informations » animée par les Commissions Régionales et Départementales de Prévention, Médiation et d'Éducation).

Ordre du Jour :

- Rôle de la CDPME (Prévention Médiation Education) & Présentation des membres
- Préparation d'un match dit « Sensible » (avant, pendant, après), présentée par le CRPME (Lpiff)
- Questions
- Pôt de l'amitié

INSCRIVEZ-VOUS & ADRESSER VOS QUESTIONS sans attendre.....(Bulletin d'inscription à l'intérieur du journal)

Edition N°506 du Jeudi 17 Octobre 2019

COMMUNIQUES

INFOS

Résultats - COUPE DE FRANCE (6^{ème} TOUR)

Equipes	Résultat	Installation
12/10/2019	Ste Genevieve Sports 1 - Ivry Us 1	4 - 3
12/10/2019	Drancy Ja 1 - Creteil Lusitanos Us 1	1 - 2
13/10/2019	Uja Maccabi Paris 1 - St Leu 95 Fc 1	4 - 1
13/10/2019	Ararat Issy 1 - Gobelins F.C. 1	0 - 4
13/10/2019	Villemomble Sports 1 - Rungis U.S. 1	3 - 2
13/10/2019	Gennevilliers Csm 1 - Lusitanos St Maur 1	2 - 1

Tirage - COUPE DE FRANCE (7^{ème} TOUR)

Equipes	Résultat
27/10/2019	Noisy Le Sec Banlieu 1 - Creteil Lusitanos Us 1
27/10/2019	Entente Ssg 1 - Gobelins F.C. 1
27/10/2019	Nanterre Es 1 - Uja Maccabi Paris 1

PLANNING DES PARUTIONS JOURNAL E-FOOT 94 2019/2020

OCTOBRE	3	10	17	24	31
NOVEMBRE	7	14	21	28	
DECEMBRE	5	12	19		
JANVIER	9	16	23	30	
FEVRIER	6	13	20	27	
MARS	5	12	19	26	
AVRIL	2	9	16	23	30
MAI	7	14	21	28	
JUIN	4	11	18	25	
JUILLET	2	16	23		

INFOS DIVERSES

Les périodes de changement de club

Les joueurs peuvent changer de club une fois durant chacune des deux périodes distinctes :

- **En période normale : du 1er juin au 15 juillet inclus**

- **Hors période : du 16 juillet au 31 janvier**

Certains joueurs peuvent toutefois changer de club après le 31 janvier dans les conditions fixées dans les Règlements Généraux de la F.F.F.

Rappels :

. Depuis le 1er juillet 2013, le cachet mutation est apposé sur les licences " M " des joueurs à partir des catégories U12 et U12 F.

. Dans toutes les compétitions officielles du football à 11, le nombre de joueurs mutés pouvant être inscrits sur la feuille de match est limité à 6 dont 2 maximum qui ont muté hors période normale.

. Pour les pratiques à effectif réduit (c'est-à-dire celles impliquant moins de 11 joueurs titulaires), le nombre de joueurs mutés pouvant être inscrits sur la feuille de match est limité à 4 dont 2 maximum qui ont muté hors période normale.

Il en résulte que dans le Championnat Régional Futsal, le nombre de joueurs mutés est limité à 4 dont 2 hors période normale.

Les joueurs mutant hors période doivent impérativement obtenir l'accord du club quitté.

Suppression du principe de prorogation de la période de changement de club si le dernier jour de cette période tombe un samedi, un dimanche ou un jour férié.

INFOS CLUBS

Information sur la consultation des décisions disciplinaires

Suite à la modification de l'article 9 bis du règlement disciplinaire, le système de consultations des sanctions disciplinaires par les clubs et les licenciés a été modifié. Pour vous permettre de mieux appréhender le nouveau système mis en place, suivez le guide...

Pour le club : Si le système change, il n'en demeure pas moins que le club pourra toujours consulter les sanctions disciplinaires de ses licenciés et de ceux de ses adversaires.

La consultation des sanctions disciplinaires de ses licenciés

Pour prendre connaissance des sanctions de ses licenciés, il suffit de vous rendre dans FOOTCLUBS, rubriques " Compétitions - Dossier ", puis cocher sur " Discipline officielle du club ". A l'instar de l'information qui était publiée sur le site Internet, la consultation se fait semaine par semaine.

Pour faciliter votre recherche, plusieurs critères peuvent également être sélectionnés :

la catégorie et/ou la compétition et/ou l'équipe.

La consultation des sanctions disciplinaires des licenciés des autres clubs

Pour prendre connaissance des sanctions des licenciés des autres clubs auxquels votre club sera opposé, il suffit de vous rendre dans FOOTCLUBS, rubriques "Compétitions - Dossier ", puis cocher sur " Discipline officielle autres clubs " ; il convient ensuite de sélectionner la compétition donnée puis le club concerné.

Vous pouvez ensuite sélectionner une catégorie, une compétition et une semaine donnée.

Par ailleurs, nous vous informons que les procès-verbaux des Commissions disciplinaires seront mis en ligne dans FOOTCLUBS, rubriques " Organisation - Procès-verbaux", puis sélectionner le centre de gestion concerné.

Pour le licencié : Un licencié pourra consulter ses sanctions disciplinaires sur son espace personnel appelé " Mon Compte F.F.F. " ; cet espace est accessible gratuitement depuis le site Internet de la F.F.F. et de ses organes déconcentrés. Pour accéder à son compte, le licencié doit être en possession

du numéro d'activation figurant sur le coupon attaché à la licence. Il est donc indispensable que le club remette ce coupon à chacun de ses licenciés.

A partir de quand un joueur peut-il participer à une rencontre d'une équipe de son club ?

(Article 89.1 des Règlements Généraux de la F.F.F.)

Un joueur est qualifié pour son club **4 jours francs après la date d'enregistrement de sa licence**, pour autant que la demande ait été formulée conformément aux Règlements Généraux de la F.F.F.

Exemples :

. Si la date d'enregistrement de la licence d'un joueur est le 1er Septembre, l'intéressé est qualifié pour son club le 06 Septembre.

. Pour qu'un joueur soit qualifié pour participer à une rencontre de compétition officielle de son club le Dimanche, la demande de licence de l'intéressé doit obligatoirement avoir été saisie via Footclubs au plus tard le Mardi précédent (sous réserve que la date de la saisie de la demande de licence soit celle de la date d'enregistrement de la licence).

Avec quel(s) document(s) un joueur peut-il prendre part à une rencontre ?

CF : Article 8 – Vérification des licences du RSG du 94

ALARME DEFIBRILLATEUR

En cas de mort subite sur un terrain, la chaîne de survie doit se déclencher instantanément : **APPELER / MASSER / DEFIBRILLER**

QUELLE DECEPTION SI ON VOUS AMENE UN APPAREIL QUI NE FONCTIONNE PAS !!!!

Pour rester opérationnel, ce matériel doit être entretenu ; il convient donc de vérifier que :

- la pile a été installée depuis moins de 4 ans,
- les électrodes ont moins de 2 ans,

Et cela même si le matériel n'a jamais servi.

POURQUOI ?

- La pile au lithium qui alimente le défibrillateur a une capacité de délivrer 400 chocs, et une longévité maximale de 4 ans si elle n'est pas utilisée (pour certains appareils bon marché cela est ramené à 100 chocs ou 1 an).
- Les électrodes sont enduites d'un gel conducteur qui se dessèche avec le temps et devient inefficace après 2 ans. Ces électrodes ne peuvent servir que pour une seule intervention.

LA SECURITE, surtout quand plusieurs personnes ont accès à ce type de matériel, c'est :

- d'apposer sur le boîtier du défibrillateur une étiquette avec la date de mise en service de la pile,
- de faire la même chose sur l'étui des électrodes,
- de vérifier en début de saison ces dates, vous même ou avec le gardien des installations sportives si le défibrillateur est mis à disposition par une collectivité ; n'hésitez pas à réclamer ces renseignements s'ils ne figurent pas sur le matériel. Si les dates de péremption sont dépassées, prévenez par écrit la personne responsable. La sécurité à ses contraintes.

ACCES A MON COMPTE FFF

Nous vous informons que « **Mon Compte FFF** » est désormais accessible depuis notre site Internet en cliquant sur l'animation présente en colonne de droite ou sur le lien « Mon Compte FFF » présent en haut de l'entête de votre site.

Vous avez donc maintenant la possibilité de créer votre compte FFF ou de vous y connecter à partir de notre site Internet.

Nous souhaitons vous apporter certaines précisions ci-dessous.

Précisions concernant la création des comptes :

Voici la procédure pour créer son compte personnel :

- Cliquer sur l'animation présente dans la colonne de droite ou sur le lien « MON COMPTE FFF » en entête en haut de votre site.

- Le site de la FFF s'ouvre dans un onglet différent du navigateur sur la popin d'accès :

- Si la personne possède déjà un compte, il peut s'y connecter en indiquant son email et son mot de passe ;

- Si la personne ne possède pas de compte, il peut s'inscrire en cliquant sur « INSCRIVEZ-VOUS » et remplir le formulaire d'inscription, soit en complétant les différents champs demandés, soit en indiquant la clé d'activation reçue par mail ou remise par son club (sur le coupon à droite de la licence).

Précisions concernant les officiels (Arbitres, Observateurs et Délégués) :

Via leur compte FFF, les officiels peuvent :

- lire les messages envoyés par le Centre de Gestion d'appartenance par la rubrique « MESSAGES » ;

- consulter et télécharger tous les documents dont ils ont besoin dans l'exercice de leurs fonctions par la rubrique « DOCUMENTS » ;

- prendre connaissance de leurs prochaines désignations par la rubrique « DESIGNATIONS » ;
- saisir leurs indisponibilités et les consulter par la rubrique « INDISPO. ».

A noter pour les Observateurs et les Délégués : à la création du compte, cocher « Non » à « Licencié » et « Oui » à « Observateur / délégué / médecin ».

Précisions concernant les sanctions disciplinaires :

A partir de la mi-juillet, les licenciés pourront consulter leurs sanctions disciplinaires par la rubrique « SANCTIONS » via leur compte FFF.

Précisions concernant la saisie des résultats et l'accès à Footclubs :

Les personnes habilitées à saisir les résultats et celles qui doivent accéder à Footclubs doivent effectuer la procédure suivante :

- Aller dans « GERER MON PROFIL » ;
- Cocher « Oui » au niveau de « Saisie des Résultats » ;
- Dans les champs qui se sont affichés, saisir les codes OFFIFOOT ;
- Valider.
- Dans la colonne de droite, au niveau des accès spécifiques, les choix « Saisie des résultats » et « Footclubs» apparaissent.

Précisions concernant l'accès aux désignations et la saisie des résultats sans passer par « Mon Compte FFF » :

La saisie des résultats et la consultation des désignations par les liens « Saisie des Résultats » et « Désignations » situés en entête en haut de votre site Internet restent fonctionnels. Il faut toutefois inciter vos officiels et vos dirigeants de clubs à passer par « Mon Compte FFF » car ces liens seront supprimés en cours de saison 2014-2015 à une échéance qui n'est pas encore officiellement fixée.

Nous vous remercions de communiquer les informations ci-dessus à vos publics concernés (dirigeants, joueurs, arbitres, observateurs, délégués....). Les informations présentes dans « Mon Compte FFF » leurs sont indispensables pour la bonne conduite de leur fonction.

RECHERCHE TOURNOIS

CS Blérancourt organise le « **Trophée Anne Morgan** », **tournoi de foot féminin U12 / U13** le **samedi 26 octobre**, 12 équipes de 6 joueuses seront retenues pour des matches de 2 x 6 minutes.

Contact : Elisabeth Dieval au 03 23 39 72 17 / amivat02@gmail.com / www.association-amivat.com



Le District du Val de Marne reconduit une nouvelle fois un week-end de sensibilisation au « RESPECT & FAIR-PLAY » les **19 et 20 Octobre 2019**.

Cette initiative qui s'est déroulée sous plusieurs appellations les saisons précédentes, s'intitule désormais

« JE JOUE, JE NOUS RESPECTE »

Week-End des 19 et 20 Octobre 2019

Cette 9^{ème} édition a toujours le même objectif :
Sensibiliser tous les acteurs, grands et petits, à travers un comportement basé sur le « Fair-Play » et le « Respect »
avec un message fort sur les valeurs sportives fondamentales :

**A bas la violence, la tricherie, la contestation,
et vive le respect entre tous.**

Avec signature avant chaque rencontre d'une Charte(*) ou :

Joueurs & Entraîneurs s'engagent à privilégier :

- 1-Comportement Sportif ouvert sur **le Fair-Play et le respect** de l'adversaire,
- 2-Concentration pendant la durée du match sans s'occuper de l'arbitrage pendant 90 'pour accepter toutes les décisions des Arbitres en admettant qu'ils peuvent se tromper

Arbitres s'engagent : A privilégier la prévention avant la sanction

**(*) Les chartes seront remises lors de l'Assemblée Générale du 12 Octobre 2019
A Bonneuil sur Marne ou téléchargeable.**

Les « Parrains », TOUS ISSUS DU VAL DE MARNE seront présents sur certains matches, selon leur disponibilité :

Joël QUINIOU, Ex. Arbitre International & 3 Phases Finales de la Coupe du Monde & Consultant sur Canal+
Pascal GARIBIAN, Ex Arbitre International & Directeur Technique de l'Arbitrage
Michel LE BRUN, Ex. Arbitre Assistant International
Renaud HOCQ, Arbitre LPIFF & Président de l'UNAF 94
José DIAS, Président de la CDA du Val de Marne

respect
fair-play 



Le District du Val de Marne reconduit une nouvelle fois un week-end de sensibilisation au « **RESPECT & FAIR-PLAY** »

Week-End des 19 et 20 Octobre 2019

Cette initiative qui s'est déroulée sous plusieurs appellations les saisons précédentes, s'intitule désormais

« JE JOUE, JE NOUS RESPECTE »

Vous êtes Club RECEVANT :

➔ **Merci de remettre sur chaque rencontre une CHARTE**

Celle-ci sera à signer par :

Les Capitaines
Les Entraîneurs
Les Arbitres

Et à nous retourner dans les 48 heures après le match au siège du district du val de marne de football (131, bd des Alliés 94500 Champigny/Marne)

Merci de votre collaboration

CHARTRE

“Je Joue, Je nous Respecte”



respect
fair-play 

« Week-end des 19 et 20 Octobre 2019 »

Match :

Catégorie

Ce week-end nommé depuis la saison dernière « JE JOUE, JE NOUS RESPECTE » mis en place depuis maintenant plusieurs saisons sous d'autres appellations est une initiative de Thierry MERCIER, Président du District du Val de Marne.

Tous les acteurs d'un match de football, joueurs, entraîneurs et arbitres, se sont engagés à délivrer à tous les amoureux du football, grands et petits, à travers leur comportement exemplaire, un message fort sur les valeurs sportives fondamentales.

A bas la violence, la tricherie, la contestation, et vive le respect entre tous.

Joueurs et entraîneurs s'engagent :

1. A privilégier un comportement sportif ouvert sur le fair-play et le respect de l'adversaire,
2. A accepter toutes les décisions des arbitres en admettant qu'ils peuvent se tromper.

signatures des capitaines

--	--

signatures des entraîneurs

--	--



Les arbitres s'engagent:

A privilégier la prévention et le dialogue avant la sanction.



Signatures des arbitres

--	--	--

**A retourner ou à déposer au District par le Club recevant,
dans les 48 heures qui suivent la rencontre**



-EXTRAIT-

ASSEMBLEES GENERALES DU DISTRICT DU VAL DE MARNE DE FOOTBALL Samedi 12 Octobre 2019 à Bonneuil sur Marne

**Accueil des Clubs par le Président du District, Thierry MERCIER
Et les Membres du Comité de Direction
Nombre de voix de l'Assemblée Générale : 1921**

Ouverture de l'Assemblée Ordinaire à 09h15

Nombre de clubs présents ou représentés à l'ouverture :

* **48 Clubs** représentant : **1 024 Voix**

Ce nombre de voix a vite augmenté, le total atteint étant de

1493 Voix (77,8 %) représentant 75 Clubs

Quorum largement atteint pour les 2 Assemblées Générales

*En préambule de l'Assemblée, le Président, **Thierry MERCIER**
a fait un bref historique du Club de l'AJ Bonneuil CSM*

*Le Président a ensuite entamé son discours en remerciant la Ville de BONNEUIL SUR MARNE et
M. le Maire, **Patrick DOUET** pour le prêt de la salle « **Louise Voelckel** » ce qui a permis que notre
Assemblée Générale se déroule dans les meilleures conditions possibles.*

*Un remerciement également au service Logistique de la Ville sous la houlette de Mme Magalie
RENAUD.*

*Il a également remercié le club de **BONNEUIL CSM**, et son Président **Gilles GATINEAU**.*

Les diverses interventions lors de l'AG :

- M. **Thierry MERCIER**, Président du District (*Allocution*)
- M. **Philip GUYOT DE CAILA**, Secrétaire Général de la LFA
- M. **Drisse TAFININE**, CTD-DAP de notre District (*Foot Animation*)
- M. **Guillaume NASLIN**, Fondation du Football
- M. **Ahcène KADEM**, Secrétaire Général du CDOS

Les principaux points abordés dans l'allocution du Président du District, Thierry MERCIER :

- **Services Civiques**
Cette saison 60 Volontaires détachés dans nos Clubs, mais 8 mois au lieu de 9 comme les saisons précédentes,
Reconduite de la participation financière mensuelle à chaque club
Toutes nos formations gratuites pour les Services Civiques
- **Création du District de Paris**
AG constitutive le 05/12/19 à la FFF
AG Elective le 30 Juin 2020 ou un peu avant
Le District du Val de Marne perd environ 6 500 licenciés
Le District Parisiens : 140 Clubs et environ 22000 licenciés
- **Arbitrage**
La mise en place du prélèvement club / virement arbitre a eu un coût de + 1000 €, une participation très légère va être prélevée à chaque Club à partir de cette saison
Arbitrage U20 : Problème District manque (20 arbitres nommés prochainement)
- **FMI :**
En football à 11 Objectif atteint 95%
En football d'animation, peu d'utilisation
- **Incivilités & Violences :** Rappel des différentes actions en place depuis 20 ans et +
(Du Conseil des Sages aux interdictions de stade)
Moins de sanctions = moins d'amendes = moins de dotations
- **Fair-Play**
Pas de relâchement, joue toujours son rôle
- **Football Féminin**
+ 11,52 % = hausse de la saison dernière
Cette saison plus d'équipes engagées et moins de licenciées
Labels = c'est bien + à renouveler
- **Futsal**
Déception, pas assez structuré
Pas de présence aux Formations
Pas de développement du Football d'Animation
- **Football d'Animation**
Réunion début de saison : présences insuffisantes (15 Clubs absents dont 5 déjà la saison dernière)
76% de présence cette saison, contre 80 % en 2018
FMI : 21% en U11 et 32 % en U13 – A améliorer
Intervention de DRISSE TAFININE – CTD-DAP
- **Formations**
- **Avenir proche et plus lointain**
 - Baisse des subventions
 - Moins d'amendes = moins de dotations, mais positif puisque moins de sanctions

Les divers votes au cours de l'Assemblée Générale « ORDINAIRE » :

1-Procès-verbal Assemblée Générale du 13 Octobre 2018 à Limeil Brévannes

Le procès-verbal est adopté à la majorité

Pour : **95,16 %**

2-Rapport Moral 2018 & 2019

Le rapport moral est adopté à la majorité

Pour : **99,65 %**

3-Rapport Financier au 30 Juin 2019

Après intervention du Vice-Président Délégué, M. Denis TURCK et du Commissaire aux Comptes.

Le rapport financier est adopté à la majorité

Pour : **88,56 %**

4-Budget prévisionnel 2019 & 2020

Après intervention du Vice-Président Délégué, M. Denis TURCK et du Commissaire aux Comptes.

Le budget prévisionnel est adopté à la majorité

Pour : **88,56 %**

Le vote Assemblée Générale « EXTRAORDINAIRE » :

Modifications des Statuts du District :

Après divers échanges avec les Clubs,

Les modifications des Statuts sont adoptées à la majorité

Pour : **84,95 %**

Mise en application dès le lendemain de l'AG.

Les diverses remises :

- Tirage au sort « 6 Ballons » de la Coupe du Monde Féminine
- Médailles au titre de Dirigeants de Clubs
- Coupe du Préfet « FAIR-PLAY »
- Champions D1
- Challenge Dynamique
- Challenge du « Fair-Play »
- Clubs ayant organisé une session de Formation 2018 & 2019
- Remises des Ballons des Challenges du Président du Conseil Départemental

CLOTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE à 11h50

Suivi du pôt de l'Amitié offert par la Ville de Bonneuil sur Marne

L'intégralité du procès-verbal paraîtra ultérieurement

Les décisions de l'Assemblée Générale prises dans le cadre de la gestion statutaire interne de l'association que constitue le District sont susceptibles de recours devant la juridiction compétente dans un délai de cinq ans à compter de leur publication. La recevabilité du recours est toutefois soumise à la saisine préalable et obligatoire de la conférence des conciliateurs du CNOSF dans le délai de 15 jours suivant leur publication, dans le respect des articles L.141-4 et R.141-5 et suivants du code du sport.



U16

TOURNOI INTERNATIONAL VAL DE MARNE 21^e EDITION

BELGIQUE - ITALIE - RUSSIE - FRANCE

MARDI 29 OCTOBRE 2019

RUSSIE / ITALIE - 14H

STADE DIDIER PIRONI
AVENUE DESCARTES - LIMEIL BREVANNES

FRANCE / BELGIQUE - 16H

COMPLEXE SPORTIF P. DIEULEVEULT
AVENUE MAURICE BERTEAUX - LE PLESSIS TRÉVISE

JEUDI 31 OCTOBRE 2019

ITALIE / BELGIQUE - 14H

STADE GABRIEL PÉRI
94 AVENUE GABRIEL PÉRI - VITRY SUR SEINE

RUSSIE / FRANCE - 16H

STADE D. DUVAUCHELLE
2 Rue Dominique Duvauchelle - CRETEIL

SAMEDI 2 NOVEMBRE 2019

BELGIQUE / RUSSIE - 14H

FRANCE / ITALIE - 16H

COMPLEXE SPORTIF LÉO LAGRANGE
RUE AUGUSTE DELAUNE - BONNEUIL SUR MARNE



**ENTRÉE
GRATUITE**

FORMATION CLUBS

« MATCH SENSIBLE »



Samedi 16 Novembre 2019 de 09h00 à 12h00

Au siège du District du Val de Marne de Football

COUPON –REPONSE

A retourner pour le 6 Novembre 2019

Nom du Club :

Nom & Prénom du Président(e) :

Numéro Portable :

Nom & Prénom du Trésorier(e) :

Numéro Portable :

- Participe à la réunion :

OUI :

NON :

Merci de Cochez la ou les case(s) concernée(s)

QUESTIONS :

Coupon à retourner au District du Val de Marne

Par MAIL : secretariat@districtvaldemarne.fff.fr

OU

Par COURRIER : 131, Bld des Alliés – 94500 Champigny sur Marne



INFOS TECHNIQUES

LES DATES DE RENTREES 2019/2020



FOOTBALL D'ANIMATION

1 – Journées d'accueil

- JA U11 – 14/09/2019 au District (Matin & AM)
- JA U9 – 21/09/2019 au District (Matin & AM)
- JA U7 – 28/09/2019 au District (Matin & AM)

2 - Réunions :

- U11 Avenir & C. Lachiche - 09/09/2019 à 19h00 au District
- Futsal Jeune - 16/09/19 à 19h00 au District
- FA
 - 1- 13/09/19 à 19h en club
 - 2- 20/09/19 à 19h en club
 - 3- 27/09/19 à 19h00 au District

3 – Finales

- Finale Départementale U13G Pitch – 04/04/2020
- Finale Départementale U10 & U11 – 25/04/2020
- Finales Futsal – 06/05/2020
- Finale J. MERCIER U12G – 13/05/2020
- Finale Régionale U13G Pitch – 02/05/2020
- Finale Nationale U13G Pitch – du 05 au 07/06/2020
- Finale Régionale U11G – 13/06/2020

FORMATION DES CADRES

FORMATIONS	DATES		LIEU
MODULE U13	03/10/19	04/10/19	District
MODULE U9	10/10/19	11/10/19	District
MODULE U7	06/11/19		Club
MODULE U15	07/11/19	08/11/19	Club
CERTIFICATION	16/11/19		District
MODULE SENIORS	18/11/19	19/11/19	Club
MODULE U11	28/11/19	29/11/19	District
MODULE FUTSAL DECOUVERTE	12/12/19	13/12/19	Club
MODULE GARDIEN DE BUT DECOUVERTE	12/12/19	13/12/19	District
MODULE FUTSAL DECOUVERTE	13/01/20	14/01/20	Club
MODULE U15	23/01/20	24/01/20	Club
MODULE SENIORS	30/01/20	31/01/20	Club
MODULE U17-U19	03/02/20	04/02/20	Club
MODULE U9 FEMININE	10/02/20	11/02/20	Club
MODULE GARDIEN DE BUT DECOUVERTE	17/02/20	18/02/20	District
MODULE FUTSAL DECOUVERTE	17/02/20	18/02/20	Club
MODULE U13	20/02/20	21/02/20	District
MODULE U11	27/02/20	28/02/20	District
MODULE U9	05/03/20	06/03/20	District
MODULE U17-U19	12/03/20	13/03/20	Club
MODULE U11	16/03/20	17/03/20	District
MODULE U17-U19	19/03/20	20/03/20	Club
MODULE U9	09/04/20	10/04/20	District
MODULE U11 FEMININE	16/04/20	17/04/20	Club
MODULE U7	29/04/20		Club
MODULE U11	26/05/20	27/05/20	District
MODULE U13	11/06/20	12/06/20	District
MODULE U15	18/06/20	19/06/20	Club

Les Modules dirigeants ne sont pas disponibles, par faute de conventions non-signées entre LPIFF et FFF.

U13 (nés en 2007)

Objectif : Détection Concours d'entrée aux Pôles Espoirs de Clairefontaine et Reims

Lundi 21/10 Détection Journée au Parc du Tremblay – Créneau 1 à 9h30 – Créneau 2 à 13h30
Mardi 22/10 Détection Journée au Parc du Tremblay – Créneau 1 à 9h30 – Créneau 2 à 13h30
Jeudi 24/10 Détection Journée au Parc du Tremblay – Créneau 1 à 9h30 – Créneau 2 à 13h30
Vendredi 25/10 Détection Journée au Parc du Tremblay – Créneau 1 à 9h30 – Créneau 2 à 13h30
Mercredi 20/11 Détection à 13h30 au Parc du Tremblay
Mercredi 27/11 Détection à 13h30 au Parc du Tremblay
2 Centres de perfectionnement à *définir*

U14 (nés en 2006)

Objectif : Détection pour Sélection DISTRICT 94

Mercredi 11/12 Détection à 13h30 au Parc du Tremblay
Mercredi 18/12 Détection à 13h30 au Parc du Tremblay
Mercredi 15/01 Détection à 13h30 au Parc du Tremblay
Mercredi 22/01 Détection à 13h30 au Parc du Tremblay
Mercredi 29/01 Match amical (*à définir*)
Mercredi 05/02 Match amical (*à définir*)
Mardi 11/02 Interdistrict (*à définir*)

U15 (nés en 2005)

Objectif : Détection pour Sélection DISTRICT 94

Mercredi 09/10 Détection à 13h30 au Parc du Tremblay
Mercredi 16/10 Détection à 13h30 au Parc du Tremblay
Mercredi 23/10 Détection à 13h30 au Parc du Tremblay
Mercredi 30/10 Détection à 13h30 au Parc du Tremblay
Mercredi 06/11 Détection à 13h30 au Parc du Tremblay
Mercredi 13/11 Détection à 13h30 au Parc du Tremblay
Mercredi 20/11 Match amical (*à définir*)
Mercredi 27/11 Match amical (*à définir*)
Samedi 30/11 Interdistrict

U16 (nés en 2004)

Objectif : Détection pour Sélection DISTRICT 94

Mercredi 25/09 Détection à 13h30 au Parc du Tremblay
Mercredi 02/10 Détection à 15h30 au Parc du Tremblay
Mercredi 09/10 Détection à 15h30 au Parc du Tremblay
Mercredi 16/10 Match amical (*à définir*)
Mercredi 23/10 Match amical (*à définir*)
Lundi 28/10 Centre de perfectionnement au Parc du Tremblay / District
Mercredi 30/10 Interdistrict (*à définir*)

U15F (nées en 2005)

Objectif : Sélection DISTRICT 94 pour Interdistricts – Finalité Sélection LPIFF

Mercredi 09/10 Détection à 13h30 au Parc du Tremblay
Mercredi 16/10 Détection à 13h30 au Parc du Tremblay
Mercredi 06/11 Détection à 13h30 au Parc du Tremblay
Mercredi 13/11 Match amical (*à définir*)
Mercredi 20/11 Match amical (*à définir*)
Samedi 23/11 Interdistrict

U14F (nées en 2006)

Objectif : Sélection DISTRICT 94 pour Interdistricts - Finalité Sélection LPIFF

Mercredi 11/12 Détection à 15h45 au Parc du Tremblay

Mercredi 18/12 Détection à 15h45 au Parc du Tremblay

Mercredi 15/01 Détection à 15h45 au Parc du Tremblay

Mercredi 22/01 Détection à 15h45 au Parc du Tremblay

Mercredi 29/01 Match amical (*à définir*)

Mercredi 05/02 Match amical (*à définir*)

Lundi 10/02 Interdistrict (*à définir*)

U13F (nées en 2007)

Objectif : Sélection DISTRICT 94 en vue des détections U14F (n+1) - Finalité Participation en tournoi

Mercredi 26/02 Détection à 15h45 au Parc du Tremblay

Mercredi 04/03 Détection à 15h45 au Parc du Tremblay

Mercredi 11/03 Détection à 15h45 au Parc du Tremblay

Mercredi 18/03 Détection à 15h45 au Parc du Tremblay

Lundis 30/03 - 20, 27/04 – 4, 11, 18, 25/05 - Centres de perfectionnement *à définir*

Tournoi à définir

FOOTBALL FEMININ

1 – Rentrées du Football Féminin

- 05/10/2019 – Rentrée U11F au District (Matin)
- 05/10/2019 – Rentrée U9F au District (AM)

2 - Réunions club programmées les :

- 05/09/2019
- 19/12/2019
- 25/06/2020

3 – Modules féminins

- Module U9 – 10&11/02/2020
- Module U11 – 16&17/04/2020

4 – Finales

- Finale Départementale U13F Pitch – 28/03/2020
- Finales Futsal – 06/05/2020
- Finale Départementale U11F – 16/05/2020
- Finale Régionale U13F Pitch – 02/05/2020
- Finale Nationale U13F Pitch – du 05 au 07/06/2020
- Finale Régionale U11F – 13/06/2020

Licences 2019/2020 : informations pratiques

Afin de vous permettre de préparer dans les meilleures conditions cette période, nous vous communiquons ci-après quelques informations générales :

. Pré requis pour la saisie des demandes de licence

Pour pouvoir formuler des demandes de licence, le club a l'obligation de renseigner et/ou valider dans Footclubs les informations relatives au Président(e), au Trésorier(ère), au Secrétaire et au Correspondant.

Il est également rappelé que les membres du club désignés ci-dessous devront être titulaires d'une licence au titre de la saison 2019-2020 pour permettre la validation des licences du club.

. La mise à jour des photos

Il est rappelé que les photographies des licenciés doivent être renouvelées comme suit :

- . Dans les 2 saisons suivant leur numérisation pour ce qui concerne les licenciés mineurs,
- . Toutes les 5 saisons pour les licenciés majeurs.

Sur la liste de vos licenciés figurant dans Footclubs (Menu Licences - Liste), le licencié dont la photographie doit être renouvelée, est signalé par un encadré rouge en face de son nom. Lorsque vous vous positionnez sur cet encadré, la mention « photo invalide » apparaît. Il est donc temps pour vous de scanner une nouvelle photo.

. Les informations sur le demandeur de la licence

Jusqu'à cette saison, dans la partie « Identité », il était demandé de cocher une case pour la nationalité (FR, UE ou ETR).

Pour la nouvelle saison, le demandeur d'une licence doit indiquer de manière explicite sa nationalité (française, portugaise, italienne, belge, etc.).

. La fourniture d'un certificat médical

Vous pouvez extraire depuis Footclubs un listing des licenciés qui doivent obligatoirement fournir un certificat médical dans le cadre de leur demande de licence 2019-2020.

Cliquer [ICI](#) pour prendre connaissance de la procédure.

Informations Générales

Rappels :

. Pour les joueurs, le certificat médical est valable pour une durée de 3 saisons si les 2 conditions suivantes sont respectées pendant toute cette période de 3 saisons : conserver sa qualité de licencié d'une saison sur l'autre et répondre chaque saison à un questionnaire de santé et attester sur la demande de licence d'une réponse négative à toutes les questions.

. Pour les dirigeants, les conditions sont identiques à celles des joueurs.

Il est toutefois précisé qu'en application des dispositions du contrat d'assurance souscrit par la Ligue auprès de la Mutuelle des Sportifs, le certificat médical n'est pas exigé pour les dirigeants.

. Pour les éducateurs, la fourniture d'un certificat médical est obligatoire chaque saison.

NB : lorsque la demande de licence est effectuée par voie de dématérialisation (voir ci-après), le certificat médical à fournir par le demandeur est le suivant : cliquer **ICI**

Dans les autres cas, le certificat médical est celui figurant sur le bordereau de demande de licence.

Les bordereaux de demande de licence

Comme les saisons précédentes, des bordereaux de demandes de licence pré remplis et vierges vous seront transmis par voie postale.

Dans l'attente de la réception de ces bordereaux, vous avez toujours la possibilité de télécharger les bordereaux depuis le site Internet de la Ligue (rubrique « Documents – Formulaire club ») ou via Footclubs (se positionner sur la saison 2019-2020, puis « Licences – Editions et extractions »).

La dématérialisation de certaines demandes de licence Joueur /Dirigeant

Pour vous permettre de gagner du temps, et afin d'alléger votre charge de travail, vous avez la possibilité, pour les demandes de licence Joueur (Amateur) et Dirigeant, Nouvelles et Renouvellements uniquement, d'utiliser la dématérialisation.

L'utilisation de cet outil a notamment l'avantage de vous exempter de l'étape « scan » de la demande de licence et des éventuelles pièces à joindre ; cette opération est entièrement réalisée par le licencié.

Pour en savoir plus, cliquer **ICI**

Agenda : les dates à retenir pour la gestion des demandes de licence

Ouverture de la saisie des licences dans Footclubs : le 04 Juin 2019

Les périodes de changement de club des joueurs

- . Période normale : du 1er Juin au 15 Juillet
- . Hors période : du 16 Juillet au 31 Janvier
- . Opposition au changement de club : le club quitté dispose d'un délai de 4 jours francs à compter du jour de la saisie de la demande de changement de club dans Footclubs

Rappel :

- . Chaque saison, les joueurs amateurs peuvent changer de club au maximum 2 fois dans la même pratique.

La demande de licence « Arbitre »

- . La date limite de renouvellement de la licence Arbitre est fixée au 31 Août ;
Rappel : est considéré comme couvrant son club l'arbitre licenciés à un club, rattaché à celui-ci et renouvelant à ce club jusqu'au 31 Août.
- . La date limite de changement de statut (passage d'arbitre indépendant à arbitre licencié à un club, et inversement) est également fixée au 31 Août ; à défaut, l'arbitre compte dans l'effectif du club quitté jusqu'à la fin de la saison, sauf s'il cesse d'arbitrer.

Information de la C.R.S.R.C.M. Opposition au changement de club

La Commission Régionale des Statuts et Règlements et du Contrôle des Mutations,

Informe les clubs souhaitant s'opposer au départ d'un ou plusieurs de leurs joueurs, en période normale, qu'après avoir cliqué sur l'icône « opposition » dans Footclubs, ils doivent impérativement :

- indiquer le motif du refus,
- renseigner un commentaire,
- valider leur choix.

En l'absence de commentaire, l'opposition au changement de club sera rejetée comme étant irrecevable en la forme et la licence « M » 2019/2020 sera accordée au nouveau club.

Dès lors que le motif du refus invoqué sera « financier », le club quitté devra **indiquer dans la partie « Commentaire » le montant et le détail des sommes dues, au titre de la saison écoulée ou de la saison en cours**. Faute de quoi, cette opposition sera jugée irrecevable dans le fond.

Et précise que les motivations retenues par la Commission comme étant recevables dans le fond sont :

- la non restitution par le joueur d'équipements sportifs appartenant au club quitté,
- les dettes envers le club quitté au titre du non-paiement de la licence et/ou de la cotisation.
- toute autre dette sportive avérée du joueur envers le club quitté (notamment le droit au changement de club).

Procès-Verbaux



COMMISSION DE DISTRICT DE L'ARBITRAGE

RÉUNION DU MARDI 27 AOUT 2019

Présents : MM. DIAS (PRESIDENT), ABED, MELLE BARROCAS, CROISE, DUPUIS, GALLONDE, VILELA

Assiste : M. GRADINARI (SERVICE ARBITRAGE)

Excusés : MM. AISSAOUI, BCHIR, DENNIELOU, ETIENNE (REPRESENTANT DES ARBITRES AU CD), FILIN, FOLTIER, SAADA, ZAMO

INTRODUCTION ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 25 JUIN 2019

Après un appel « absents-présents », la réunion est ouverte à 20h20. L'ordre du jour est annoncé :

- Point renouvellements
- CRA
- Organigramme
- Calendrier
- Validation RI

Le PV du 25 juin 2019 est adopté à l'unanimité des présents.

Toute la CDA souhaite la bienvenue à Dylan DUPUIS qui assiste à sa première réunion.

Félicitations à Igor GRADINARI pour sa nomination au poste d'agent de développement.

POINT RENOUELEMENTS

A ce jour, 83 arbitres sont à jour médicalement et donc désignables.

CRA

Trois dates pour les réunions ont été fixées :

- 19 septembre 2019
- 23 janvier 2019
- 14 mai 2019

ORGANIGRAMME

L'organigramme de la CDA n'est pas totalement arrêté, cependant il est annoncé une nouvelle composition pour le pôle Futsal piloté toujours pas Adel épaulé par Julio, Samir et Hadji. Jennifer quant à elle est toujours positionnée sur les Féminines, Dylan prend en charge les Jeunes et remplace donc Igor (devenu salarié du District) qui sera toujours en appui pour l'accompagner dans les démarches.

CALENDRIER

Deux dates importantes à retenir :

- ✓ Test physique : 15 septembre
- ✓ Test théorique : 12 octobre

VALIDATION DU RI

En l'absence de Nicolas, José présente la version finale du règlement intérieur 2019/2020. Après discussion, et analyse des documents remis sur table, il est décidé en séance de **modifier l'annexe 5 « Bonification » sur les cas n°3 de « Participation à la formation continue » et n°4 « Investissement dans le tutorat ».**

La CDA valide à l'unanimité des présents le RI 2019/2020. Il sera transmis au Comité de Direction pour approbation.

TOUR DE TABLE ET QUESTIONS DIVERSES

Après un tour de table, la séance est levée à 22h30

PROCHAINE SÉANCE FIXÉE AU MARDI 10 SEPTEMBRE 2019 A 20H00

Le Secrétaire Général Adjoint
Michel ABED

E-FOOT 94 n°506
Page 22 sur 54

Le Président
José DIAS



COMMISSION DE DISTRICT DE L'ARBITRAGE

RÉUNION PLENIERE DU MARDI 10 SEPTEMBRE 2019

Présents : MM. DIAS (PRESIDENT), ABED, BCHIR, MELLE BARROCAS, CROISE, DENNIELOU, DUPUIS, GALLONDE, VILELA

Excusés : MM. AISSAOUI, BCHIR, DELAGE (REPRESENTANT DE LA COMMISSION TECHNIQUE), ETIENNE (REPRESENTANT DES ARBITRES AU CD), FILIN, FOLTIER, HOCQ (PRESIDENT UNAF 94), SAADA, ZAMO

INTRODUCTION ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 27 AOUT 2019

Après un appel « absents-présents », la réunion est ouverte à 20h00. L'ordre du jour est annoncé :

- Point renouvellements
- Calendrier
- Contenu réunion de début de saison

Le PV du 27 août 2019 est adopté à l'unanimité des présents.

POINT RENOUVELLEMENTS

A ce jour, 150 arbitres sont à jour médicalement et donc désignables.

CALENDRIER

Pour des raisons logistiques, la CDA est contrainte de reporter à une date ultérieure les tests physiques prévus le 15 septembre 2019. La date du 26 septembre 2019 est donc validée en séance. Le test théorique est toujours maintenu le 12 octobre 2019. Tous ces changements apparaitront sur le PPT de la réunion de début de saison.

Igor en informera les arbitres par la voie officielle.

Anouar fait un point sur l'organisation des formations initiales, il est d'ores et déjà prévu, qu'un groupe restreint accueille les candidats S1 en entretien le 12 septembre 2019. Les formateurs qui seront chargés d'animer les 4 jours de formation seront connus prochainement.

CONTENU REUNION DE DEBUT DE SAISON

Rappel : réunion de début de saison organisée le 17 septembre 2019 à 18h30 à la Maison des Syndicats située sur la ville de Créteil.

José demande à ce que tous les responsables de pôles remontent les informations essentielles à diffuser sur le PPT qui sera affiché lors de cette soirée. Enfin, les membres présents prennent connaissance de l'organisation générale de l'évènement, qui est validée en séance.

TOUR DE TABLE ET QUESTIONS DIVERSES

Après un tour de table, la séance est levée à 23h30.

PROCHAINE SÉANCE FIXÉE AU MARDI 15 OCTOBRE 2019 A 20H00

Le Secrétaire Général

Nicolas DENNIELOU

Le Président

José DIAS

COMMISSION FOOTBALL A EFFECTIF REDUIT (F.E.R)

REUNION DU LUNDI 14 OCTOBRE 2019

Président : M. AMSELLEM Emile,

Membres : Mmes *GUILIANI Patricia, RANSOU Virginie* et MM. GRESSIEN Georges, FETOUS Lakhdar, GLAUDE Gérard, GOURDOU Jean-Philippe, LEBERRE Jean-Claude, LOPES Paulo, MOUSTAMID Abdou,

Assistent : MM. DARDENNES Patrick, TAFININE Driss,

Absents excusés : Mme *NAZICAL Marie-Ange* et MM. FOLTIER Bruno, GIRARD Jean-Claude, KUNTZMAN Michel, NOYON Joël, SAINT-ALBIN Maurice.

AVIS AUX CLUBS

SAISON : 2019/2020

1°) - **Le District vous demande d'indiquer sur tous vos courriers :**

- Le nom du club,

- L'objet de votre demande et les références des rencontres

(Catégorie U6 à U13 – groupe – poule et date de la rencontre)

UN SEUL COURRIER OU UN MAIL POUR CHAQUE SUJET A TRAITER.

2°) - **Modes d'envoi du courrier ou mail au District VDM 94 :**

E-mail : secretariat@districtvaldemarne.fff.fr, et à la technique@districtvaldemarne.fff.fr

NB : Seuls les mails provenant des messageries officielles des clubs seront traités par le District du Val-de-Marne de Football.

Courrier postal : **DISTRICT DU VAL-DE-MARNE DE FOOTBALL**

131, boulevard des Alliés - 94500 CHAMPIGNY-SUR-MARNE CEDEX.

Tél : 01.55.96.11.00 - Fax : 01.55.96.04.44

(Technique : **DRISS** 01.55.96.11.**43** ou **HEDI** : 01.55.96.11.**42**).

3°) - **Ne pas oublier d'indiquer les noms et prénoms des joueurs et dirigeants et N° de licence.**

Exemple 1 : équipe A /équipe B - U13 - Groupe ABCD du 19/09/2018.

Courrier club de Numéro d'affiliation 000000 du 19/09/2018.

Objet : report d'une rencontre

Responsable Monsieur.....club x. Licence n°.....

A Madame La Directrice Administrative et pour info : la technique Monsieur...

ADMINISTRATIF

U 6 - U 7

Plateau : U. FOOTBALL CRETEIL

Courrier du club : U. FOOTBALL CRETEIL du 14/10/2019 :

Pris note du changement de site et des remerciements au Club d' ALFORTVILLE US.

U 8 - U 9

CHARENTON C.A.P.

Courrier du 09/10/2019

Pris note de votre FORFAIT AVISE.

U 10 - U 11

SANTENY SP.L. / ENT. S. D/ JEUNES DU STADE U11 G 7 AB du 05/10/2019

Courrier du club : SANTENY SP.L. du 07/10/2019 :

Pris note de vos problèmes de F.M.I.

U. FOOTBALL CRETEIL / ASOMBA U11 G 7 AB du 05/10/2019

Courrier du club : U. FOOTBALL CRETEIL du 07/10/2019 :

Pris note du FORFAIT d'ASOMBA.

CACHAN C.O. / VITRY E.S. U11 G 2 ABCD du 12/10/2019

Courrier du club : CACHAN C.O. du 10/10/2019 :

Les rencontres sont reportées à une ultérieure, à nous communiquer en **accord avec vos adversaires**.

CRETEIL UF / ASOMBA U11 2 équipes du 05/10/2019

Courrier du club de CRETEIL UD du 07/10/2019 :

Pris note du FORFAIT d'ASOMBA en Poule A et B.

U 12 - U 13

MINIS AND MAXIS / ASOMBA U13 G 6 2 Équipes du 05/10/2019

Courrier du club MINIS AND MAXIS du 04/10/2019 :

Rencontre reportées à une **date ultérieure, en accord avec vos adversaires, à nous communiquer**.

ECOLE PLESSEENNE DE FOOTBALL / CHARENTON C.A.P. CL Poule D (U12) du 12/10/2019

Courrier du club de CHARENTON C.A.P. du 12/10/2019 :

Pris note du score et de la liste des joueurs.

FONTENAY SS/BOIS U.S. / JOINVILLE R.C. CL Poule A (U13) du 12/10/2019

Courrier du club : FONTENAY SS/BOIS U.S. du 09/10/2019 :

Pris note de vos problèmes de F.M.I.

O. CLUB D'IVRY / MINIS AND MAXIS U13 G 6 2 Équipes du 12/10/2019

Courrier du club MINIS AND MAXIS du 12/10/2019 :

Pris note de la liste de vos joueurs.

MAROLLES F.C. / LUSITANOS ST MAUR U.S. G9 1 équipe du 12/10/2019

Courrier du club de MAROLLES F.C. du 08/10/2019 :

Les rencontres sont reportées au 19/10/2019, *sous réserve de l'accord de vos adversaires.*

1er TOUR : CHALLENGE REGIONNAL (U11)

ET JOSE LEVY (U10)

(Du Samedi 16 novembre 2019)

Heure d'accueil : 14 H 00.

Début des rencontres : 14 H 30.

**Les responsables des clubs doivent être munis de leur licence
ainsi que de celles de leurs joueurs sous peine de disqualification.**

**Toute feuille d'engagement contenant un joueur non-licencié
entraînera la disqualification de l'équipe.**

**La commission vous demande de présenter un dirigeant
ou un joueur licencié capable d'ARBITRER.**

RAPPEL : LE CHALLENGE J.LEVY EST RESERVE UNIQUEMENT AUX U10

CENTRE AVENIR SPORTIF D'ORLY

PARC Méliès, 99 bis, Avenue de la Victoire - 94310 ORLY.

POULE 1 : Challenge REGIONNAL (U11)

AVENIR SPORTIF D'ORLY 1
ALFORTVILLE US 3
VILLENEUVE ABLON U.S. 3
CHOISY LE ROI A.S. 3

POULE 1 : Challenge J.LEVY (U10)

AVENIR SPORTIF D'ORLY 2
ALFORTVILLE US 4
VILLENEUVE ABLON U.S. 4
CHOISY LE ROI A.S. 4

CENTRE BONNEUIL S/MARNE C.S.

COMPLEXE SPORTIF LEO LAGRANGE - RUE AUGUSTE DELAUNE - RUE JEAN CATELAS –

94380 BONNEUIL S/MARNE

POULE 2 : Challenge REGIONAL (U11)

BONNEUIL S/MARNE C.S. 1
BOISSY F.C. 3
ALFORTVILLE US 1
ASPTT VILLECRESNES 1

POULE 2 : Challenge J.LEVY(U10)

BONNEUIL S/MARNE C.S. 2
BOISSY F.C. 4
ALFORTVILLE US 2
ASPTT VILLECRESNES 2.

CENTRE CHARENTON C.A.P.

STADE HENRI GUERIN – ILE MARTINET – 94220 CHARENTON-LE-PONT.

POULE 3 : Challenge REGIONAL (U11)

CHARENTON C.A.P.1
CAMILIENNE SP. 12 EME 3
VINCENNOIS C.O. 3
MAISONS ALFORT F.C.3

POULE 3 : Challenge J.LEVY(U10)

CHARENTON C.A.P. 2
CAMILIENNE SP.12 EME 4
VINCENNOIS C.O. 4
MAISONS ALFORT F.C.4.

CENTRE CHEVILLY LA RUE ELAN

PARC DES SPORTS - 02, rue du STADE - 94550 CHEVILLY-LARUE.

POULE 4 : Challenge REGIONAL (U11)

CHEVILLY LA RUE ELAN 1
CACHAN C.O. 3
HAY LES ROSES C.A. 3
ARCUEIL C.O. MUNICIPAL 1

POULE 4 : Challenge J.LEVY (U10)

CHEVILLY LA RUE ELAN 2
CACHAN C.O. 4
HAY LES ROSES C.A. 4
ARCUEIL C.O. MUNICIPAL 2.

CENTRE CHOISY LE ROI A.S.

STADE JEAN BOUIN - 39, rue POMPADOUR - 94600 CHOISY-LE-ROI.

POULE 5 : Challenge REGIONAL (U11)

CHOISY LE ROI A.S. 1
AVENIR SPORTIF D'ORLY 3
BONNEUIL S/MARNE C.S .3
CACHAN C.O. 1

POULE 5 : Challenge J.LEVY (U10)

CHOISY LE ROI A.S. 2
AVENIR SPORTIF D'ORLY 4
BONNEUIL S/MARNE C.S. 4
CACHAN C.O. 2.

CENTRE CRETEIL LUSITANOS F. US

STADE DUVAUCHELLE - Rue Dominique DUVAUCHELLE - 94000 CRETEIL.

POULE 6 : Challenge REGIONAL (U11)

CRETEIL LUSITANOS F. US 1
CHAMPIGNY F.C. 94 3
ECOLE PLESSEENNE DE FOOTBALL 3
FOOTBALL CLUB DE BREVANNES 1

POULE 6 : Challenge J.LEVY (U10)

CRETEIL LUSITANOS F. US 2
CHAMPIGNY F.C. 94 4
ECOLE PLESSEENNE DE FOOTBALL 4
A. S. ULTRA MARINE 2.

CENTRE ECOLE PLESSEENNE DE FOOTBALL

STADE LOUISON BOBET - 169, Avenue Maurice BERTEAUX - 94420 LE PLESSIS TREVISE.

POULE 7 : Challenge REGIONAL (U11)

ECOLE PLESSEENNE DE FOOTBALL 1
F. C. MANDRES PERIGNY 1
LIMEIL BREVANNES A.J. 3
ORMESSON U.S. 3

POULE 7 : Challenge J.LEVY (U10)

ECOLE PLESSEENNE DE FOOTBALL 2
F. C. MANDRES PERIGNY 2
KREMLIN BICETRE C.S.A. 4
ORMESSON U.S. 4.

CENTRE FONTENAY SS/BOIS U.S.

STADE G. LE TIEC 02, Rue LACASSAGNE - 94120 FONTENAY-SOUS-BOIS.

POULE 8 : Challenge REGIONAL (U11)

FONTENAY SS/BOIS U.S. 1
BRY F.C. 3
VILLIERS S/MARNE ENT.S. 3
FRANCILIENNE 94 LE PERREUX A.S. 1

POULE 8 : Challenge J.LEVY (U10)

FONTENAY SS/BOIS U.S. 2
BRY F.C. 4
VILLIER S/MARNE ENT.S 4.
FRANCILIENNE 94 LE PERREUX A.S. 1.

CENTRE GOBELINS F.C.

STADE BOUTROUX 01, Avenue BOUTROUX - 75013 PARIS.

POULE 9 : Challenge REGIONAL (U11)

GOBELINS F.C. 1
ST MANDE F.C. 3
U. S. IVRY FOOTBALL 5
VITRY C.A. 3

POULE 9 : Challenge J.LEVY (U10)

GOBELINS F.C. 2
ST MANDE F.C. 4
U. S. IVRY FOOTBALL6
VITRY C.A. 4

CENTRE JOINVILLE R.C.

STADE Jean-Pierre GARCHERY - 12, Avenue des CANADIENS - 75012 PARIS.

POULE 10 : Challenge REGIONAL (U11)

JOINVILLE R.C. 1
VINCENNOIS C.O. 5
CHAMPIGNY F.C. 94 1
CHARENTON C.A.P. 3

POULE 10 : Challenge J.LEVY(U10)

JOINVILLE R.C. 2
VINCENNOIS C.O. 6
CHAMPIGNY F.C. 94 2
CHARENTON C.A.P. 4

CENTRE KREMLIN BICETRE C.S.A.

STADE DES ESSELIERES – 53, Rue du Président BERGONIE - 94270 LE KREMLIN BICETRE.

POULE 11 : Challenge REGIONAL (U11)

KREMLIN BICETRE C.S.A. 1
HAY LES ROSES C.A. 1
CHEVILLY LA RUE ELAN 3
GENTILLY ATHLETIC CLUB 1

POULE 11 : Challenge J.LEVY(U10)

KREMLIN BICETRE C.S.A. 2
HAY LES ROSES C.A. 2
CHEVILLY LA RUE ELAN 4
GENTILLY ATHLETIC CLUB 2.

CENTRE LIMEIL BREVANNES A.J.

COMPLEXE SPORTIF Didier PIRONI - 21, Avenue DESCARTES - 94450 LIMEIL BREVANNES.

POULE 12 : Challenge REGIONAL (U11)

LIMEIL BREVANNES A.J. 1
CRETEIL LUSITANOS F. US 3
NOISEAU STE S. 1
VALENTON FOOTBALL ACADEMY 1

POULE 12 : Challenge J.LEVY(U10)

LIMEIL BREVANNES A.J. 2
CRETEIL LUSITANOS F. US 4
PRODIJEDUC ACADEMIE F.C. 2
VALENTON FOOTBALL ACADEMY 2.

CENTRE MAISONS ALFORT F.C.

STADE CUBIZOLLES - 25 bis, Avenue du Général DE GAULLE – 94 MAISONS-ALFORT.

POULE 13 : Challenge REGIONAL (U11)

MAISONS ALFORT F.C. 1
CAMILIENNE SP. 12EME 1
ASOMBA 1
PORTUGAIS ACADEMICA CHAMPIGNY A. 3

POULE 13 : Challenge J.LEVY(U10)

MAISONS ALFORT F.C. 2
CAMILIENNE SP. 12EME 1
ASOMBA 2
PORTUGAIS ACADEMICA CHAMPIGNY A. 4.

CENTRE NOGENT S/MARNE F.C.

PARC DU TREMBLAY - BLD DES ALLIÉS - 94500 CHAMPIGNY SUR MARNE.

POULE 14 : Challenge REGIONAL (U11)

NOGENT S/MARNE F.C. 1
BRY F.C. 1
FONTENAY SS/BOIS U.S. 3
JOINVILLE R.C. 3

POULE 14 : Challenge J.LEVY(U10)

NOGENT S/MARNE F.C. 2
BRY F.C. 2
FONTENAY SS/BOIS U.S. 4
JOINVILLE R.C. 4

CENTRE ORMESSON U.S.

STADE DU BELVEDERE - 28, rue du Docteur LIBERT - 94490 ORMESSON-SUR-MARNE.

POULE 15 : Challenge REGIONAL (U11)

ORMESSON U.S. 1
CENTRE FORMATION F. PARIS 3
BOISSY F.C. 1
CRETEIL LUSITANOS F. US 5.

POULE 15 : Challenge J.LEVY(U10)

ORMESSON U.S. 2
CAUDACIENNE ENT.S. 2
BOISSY F.C. 2
CRETEIL LUSITANOS F. US 6.

CENTRE PARIS UNIVERSITE CLUB

STADE CHARLETY – 17, Avenue Pierre de COUBERTIN - 75013 PARIS.

POULE 16 : Challenge REGIONAL (U11)

PARIS UNIVERSITE CLUB 1
ENT. S. D/ JEUNES DU STADE 1
CHANTIERS PARIS U.A. 1
GENTILLY ATHLETIC CLUB 3

POULE 16 : Challenge J.LEVY(U10)

PARIS UNIVERSITE CLUB 2
ENT. S. D/ JEUNES DU STADE 2
CHANTIERS PARIS U.A. 2
GENTILLY ATHLETIC CLUB 4

CENTRE ST MAUR F. MASCULIN V.G.A.

STADE DES CORNEILLES - 47, Boulevard des CORNEILLES - 94100 SAINT-MAUR-DES FOSSES.

POULE 17 : Challenge REGIONAL (U11)

ST MAUR F. MASCULIN V.G.A. 1
SANTENY SP.L. 1
SUCY F.C. 1
VILLENEUVE ST GEORGES F.C. 1

POULE 17 : Challenge J.LEVY (U10)

ST MAUR F. MASCULIN V.G.A. 2
SANTENY SP.L. 2
MINIS AND MAXIS 4
VILLENEUVE ST GEORGES F.C. 2

CENTRE CENTRE FORMATION F. PARIS

PARC INTERDEPARTEMENTAL – CHEMIN DES BŒUFS - PLAINE SUD - 94 CHOISY-LE-ROI.

POULE 18 : Challenge REGIONAL (U11)

CENTRE FORMATION F. PARIS 1
VITRY E.S. 3
MINIS AND MAXIS 1
O CLUB D'IVRY 1

POULE 17 : Challenge J.LEVY (U10)

CENTRE FORMATION F. PARIS 2
VITRY E.S. 4
MINIS AND MAXIS 2
O. CLUB D'IVRY 2.

CENTRE U. S. IVRY FOOTBALL

STADE DES LILAS - 16 bis, Rue Gaston MOMMOSEAU - 94200 IVRY-SUR-SEINE.

POULE 19 : Challenge REGIONAL (U11)

U. S. IVRY FOOTBALL 1
GOBELINS F.C. 3
VILLEJUIF U.S. 5
KREMLIN BICETRE C.S.A. 3

POULE 19 : Challenge J.LEVY (U10)

U. S. IVRY FOOTBALL 2
GOBELINS F.C. 4
VILLEJUIF U.S. 6
LIMEIL BREVANNES A.J. 4

CENTRE VILLEJUIF U.S.

STADE Karl MARX - 43, Rue Youri GAGARINE - 94800 VILLEJUIF.

POULE 20 : Challenge REGIONAL (U11)

VILLEJUIF U.S.1
NOGENT S/MARNE F.C.3
ST MANDE F.C.1
RUNGIS U.S.1

POULE 20 : Challenge J.LEVY (U10)

VILLEJUIF U.S.2
NOGENT S/MARNE F.C.4
ST MANDE F.C.2
RUNGIS U.S.2

CENTRE VILLENEUVE ABLON U.S.

STADE PIERRE ROUGET- 94 VILLENEUVE ABLON

POULE 21 : Challenge REGIONAL (U11)°

VILLENEUVE ABLON U.S.1
AVENIR SPORTIF D'ORLY5
PRODIJEDUC ACADEMIE F.C1
VITRY C.A.1

POULE 21 : Challenge J.LEVY(U10)

VILLENEUVE ABLON U.S.2
AVENIR SPORTIF D'ORLY6
RUNGIS U.S.4
VITRY C.A.2

CENTRE VILLIERS S/MARNE ENT.S.

STADE OCTAVE LAPIZE (Honneur 2) - 03, Rue Entroncamento - 94350 VILLIERS-SUR-MARNE.

POULE 22 : Challenge REGIONAL (U11)

VILLIERS S/MARNE ENT.S. 1
FONTENAY SS/BOIS U.S. 5
PORTUGAIS ACADEMICA CHAMPIGNY A. 1
LUSITANOS ST MAUR U.S. 3

POULE 22 : Challenge J.LEVY (U10)

VILLIERS S/MARNE ENT.S. 2
FONTENAY SS/BOIS U.S. 6
PORTUGAIS ACADEMICA CHAMPIGNY A. 2
Exempt.

CENTRE VINCENNOIS C.O.

STADE Léo LAGRANGE - Route de la PYRAMIDE - 75012 PARIS.

POULE 23 : Challenge REGIONAL (U11)

VINCENNOIS C.O. 1
LUSITANOS ST MAUR U.S. 1
U. FOOTBALL CRETEIL 1
VILLEJUIF U.S. 7

POULE 23 : Challenge J.LEVY (U10)

VINCENNOIS C.O. 2
CHANTIERS PARIS U.A. 4
U. FOOTBALL CRETEIL 2
VILLEJUIF U.S. 8.

CENTRE PARIS F.C.

STADE DEJERINE - Terrain Honneur - 36, Rue des Docteurs DEJERINE - 75020 PARIS.

POULE 24 : Challenge REGIONAL (U11)

PARIS F.C. 1
VILLEJUIF U.S. 3
FRESNES A.A.S. 1
VITRY E.S. 1

POULE 24 : Challenge J.LEVY (U10)

PARIS F.C. 2
VILLEJUIF U.S. 4
PARIS UNIVERSITE CLUB 8
VITRY E.S. 2

Suite Challenge José LEVY (U10)

CENTRE SUCY F.C.

PARC DES SPORTS - 42, Route de la Queue-en-Brie -94370 SUCY-EN-BRIE.

POULE 25 : Challenge J.LEVY(U10)

SUCY F.C. 2
JOINVILLE R.C. 6
PRODIJEDUC ACADEMIE F.C 4
ST MAUR F. MASCULIN V.G.A. 6

SUCY F.C. 4
CHOISY LE ROI A.S. 6
ST MAUR F. MASCULIN V.G.A. 4
SPORTING FOOTBALL CLUB DE
CHENNEVIERES 2.

POULE 26 : Challenge J.LEVY(U10)

CENTRE FRESNES A.A.S.

STADE Gaston ROUSSEL - 12, Avenue du Parc des Sports - 94260 FRESNES.

POULE 27 Challenge J.LEVY(U10)

FRESNES A.A.S. 2
PARIS UNIVERSITE CLUB 4
R.C. PARIS 10 2
U. S. IVRY FOOTBALL 4.

POULE 28 : Challenge J.LEVY(U10)

FRESNES A.A.S. 4
PARIS UNIVERSITE CLUB 6
R.C. PARIS 10 4
Exempt.

CENTRE LUSITANOS ST MAUR U.S.

STADE FERNAND SASTRE - 50, Avenue RASPAIL - 94100 SAINT-MAUR-DES-FOSES.

POULE 29 : Challenge J.LEVY (U10)

LUSITANOS ST MAUR U.S. 2
ST MAUR F. MASCULIN V.G.A. 8
CHOISY LE ROI A.S. 8
Exempt.

1er TOUR COUPE FESTIVAL U13 PITCH

ET CHALLENGE JOSEPH MERCIER

(Du SAMEDI 09 NOVEMBRE 2019)

Courrier de THIAIS F.C. :

La Commission met le dossier en attente d'autres modifications.

Heure d'accueil : 10 H 00.

Début des rencontres : 10 H 30.

Pour les horaires, vous devez contacter les clubs Accueil.

(Certains commencent plus tôt à 9 H 00).

**Les responsables des clubs doivent être munis de leur licence
ainsi que de celles de leurs joueurs sous peine de disqualification.
Toute feuille d'engagement contenant un joueur non-licencié entraînera
la disqualification de l'équipe.**

**La Commission vous demande de présenter un dirigeant ou
un joueur licencié capable d'ARBITRER.**

**RAPPEL : LE CHALLENGE JOSEPH MERCIER EST RESERVE
UNIQUEMENT AUX U12.**

Rappel : Article - 160 Nombre de joueurs « Mutation »

**Toutefois, pour les pratiques à effectif réduit, le nombre de joueurs titulaires
d'une licence « Mutation » pouvant être inscrits sur la feuille de match est limité
à quatre dont deux maximum ayant changé de club hors période normale
au sens de l'Article 92.1 des présents règlements.**

ARTICLE 5 : FINALE DISTRICT

**Mise en place des rencontres : Les 16 équipes sont regroupées en une poule de 16
après tirage au sort intégral. Les équipes seront opposées selon la formule ECHIQUIER.
Lors de cette finale, un club ne peut pas présenter plus d'une équipe.**

CENTRE AVENIR SPORTIF D'ORLY

STADE du Parc Méliès - 99 bis, Avenue de la VICTOIRE - 94390 ORLY.

POULE 1 : Coupe Festival (U13)

AVENIR SPORTIF D'ORLY 1
CHOISY LE ROI A.S. 5
VILLENEUVE ABLON U.S. 1
CRETEIL LUSITANOS F. US 5

POULE 1 : Challenge J. MERCIER (U12)

AVENIR SPORTIF D'ORLY 2
CHOISY LE ROI A.S. 6
VILLENEUVE ABLON U.S. 2
CRETEIL LUSITANOS F. US 8

CENTRE BONNEUIL-SUR-MARNE C.S.

*COMPLEXE SPORTIF LEO LAGRANGE, RUE Auguste DELAUNE / Rue Jean CATELAS
- 94380 BONNEUIL S/MARNE.*

POULE 2 : Coupe Festival (U13)

BONNEUIL S/MARNE C.S. 1
CRETEIL LUSITANOS F. US 7
BOISSY F.C. 3
SUCY F.C. 1

POULE 2 : Challenge J. MERCIER (U12)

BONNEUIL S/MARNE C.S. 2
CRETEIL LUSITANOS F. US 4
BOISSY F.C. 4
SUCY F.C. 2.

CENTRE BRY F.C.

PARC DES SPORTS DES MAISONS ROUGES - 23, Rue du clos Sainte-CATHERINE - 94360 BRY-S/MARNE.

POULE 3 : Coupe Festival (U13)

BRY F.C. 1
VILLIERS S/MARNE ENT.S. 3
CHAMPIGNY F.C. 94 1
FONTENAY SS/BOIS U.S .5

POULE 3 : Challenge J. MERCIER (U12)

BRY F.C. 2
VILLIERS S/MARNE ENT.S. 4
CHAMPIGNY F.C. 94 2
FONTENAY SS/BOIS U.S. 6.

CENTRE CACHAN C.O.

STADE DUMONTEL – Avenue DUMOTEL – 94230 CACHAN.

POULE 4 : Coupe Festival (U13)

CACHAN C.O.1
CHOISY LE ROI A.S. 3
ARCUEIL C.O. MUNICIPAL 1
KREMELIN BICETRE C.S.A. 3

POULE 4 : Challenge J. MERCIER (U12)

CACHAN C.O.2
CHOISY LE ROI A.S. 3
ARCUEIL C.O. MUNICIPAL 1
KREMLIN BICETRE C.S.A 3.

CENTRE FORMATION F. PARIS

Parc Interdépartemental PLAINE SUD - Chemin des BOEUFS - 94600 CHOISY-LE-ROI.

POULE 5 : Coupe Festival (U13)

CENTRE FORMATION F. PARIS 1
AVENIR SPORTIF D'ORLY 3
BOISSY F.C. 1
CACHAN C.O. 3

POULE 5 : Challenge J. MERCIER (U12)

CENTRE FORMATION F. PARIS 2
AVENIR SPORTIF D'ORLY 4
BOISSY F.C. 2
CACHAN C.O. 4

CENTRE CHARENTON C.A.P.

STADE HENRI GUERIN - ILE MARTINET - 94220 CHARENTON-LE-PONT.

POULE 6 : Coupe Festival (U13)

CHARENTON C.A.P. 1
CAMILLIENNE SP. 12EME 3
CHANTIERS PARIS U.A. 1
ST MANDE F.C. 3

POULE 6 : Challenge J. MERCIER (U12)

CHARENTON C.A.P. 2
CAMILLIENNE SP. 12EME 2
CHANTIERS PARIS U.A. 4
ST MANDE F.C. 4.

CENTRE CHOISY LE ROI A.S.

STADE JEAN BOUIN - 39, Rue POMPADOUR - 94600 CHOISY-LE-ROI.

POULE 7 : Coupe Festival (U13)

CHOISY LE ROI A.S. 1
AVENIR SPORTIF D'ORLY 5
CHEVILLY LA RUE ELAN 1
BONNEUIL S/MARNE C.S. 3

POULE 7 : Challenge J. MERCIER (U12)

CHOISY LE ROI A.S. 2
AVENIR SPORTIF D'ORLY 6
CHEVILLY LA RUE ELAN 2
BONNEUIL S/MARNE C.S. 4.

CENTRE CRETEIL LUSITANOS F. US

Stade DUVAUCHELLE - Rue Dominique DUVAUCHELLE - 94000 CRETEIL.

POULE 8 : Coupe Festival (U13)

CRETEIL LUSITANOS F. US 1
CAUDACIENNE ENT.S. 1
ECOLE PLESSEENNE DE FOOTBALL 3
LIMEIL BREVANNES A.J. 3

POULE 8 : Challenge J. MERCIER (U12)

CRETEIL LUSITANOS F. US 2
CAUDACIENNE ENT.S. 2
ECOLE PLESSEENNE DE FOOTBALL 4
LIMEIL BREVANNES A.J. 4.

CENTRE ECOLE PLESSEENE DE FOOTBALL

STADE LOUISON BODET - 169, Avenue Maurice BERTEAUX - 94420 LE PLESSIS TREVISE.

POULE 9 : Coupe Festival (U13)

ECOLE PLESSEENNE DE FOOTBALL 1
ASPTT VILLECRESNES 1
CRETEIL LUSITANOS F.US 3
FOOTBALL CLUB DE BREVANNES 1

POULE 9 : Challenge J. MERCIER (U12)

ECOLE PLESSEENNE DE FOOTBALL 2
ASPTT VILLECRESNES 2
CRETEIL LUSITANOS F. US 6
NOISEAU STE S. 2

CENTRE FONTENAY SS/BOIS U.S.

STADE G. LE TIEC - 02 Rue LACASSAGNE - 94120 FONTENAY-SOUS-BOIS.

POULE 10 : Coupe Festival (U13)

FONTENAY SS/BOIS U.S. 1
BRY F.C. 3
CHARENTON C.A.P. 5
NOGENT S/MARNE F.C. 3

POULE 10 : Challenge J. MERCIER

U12FONTENAY SS/BOIS U.S.2
BRY F.C.4
CHARENTON C.A.P. 6
NOGENT S/MARNE F.C. 4.

CENTRE Gobelins F.C.

STADE BOUTROUX - 01, Avenue BOUTROUX - 75013 PARIS.

POULE 11 : Coupe Festival (U13)

GOBELINS F.C. 1
CAMILLIENNE SP. 12EME 1
CHARENTON C.A.P. 3
JOINVILLE R.C. 3

POULE 11 : Challenge J. MERCIER(U12)

GOBELINS F.C. 2
CAMILLIENNE SP. 12EME 4
CHARENTON C.A.P. 4
JOINVILLE R.C. 6

CENTRE JOINVILLE R.C.

STADE JEAN-PIERRE GARCHERY - 12, Avenue des CANADIENS - 75012 PARIS

POULE 12 : Coupe Festival (U13)

JOINVILLE R.C. 1
ASOMBA 1
ORMESSON U.S. 3
MINIS AND MAXIS 1

POULE 12 : Challenge J. MERCIER (U12)

JOINVILLE R.C. 2
ASOMBA 2
ORMESSON U.S. 4
MINIS AND MAXIS 2

CENTRE PARIS UNIVERSITE CLUB

STADE CHARLETY - 17, Avenue Pierre de COUBERTIN - 75013 PARIS.

POULE 13 : Coupe Festival (U13)

PARIS UNIVERSITE CLUB 1
ENT. S. D/ JEUNES DU STADE 1
GOBELINS F.C. 3
VILLEJUIF U.S. 3

POULE 13 : Challenge J. MERCIER (U12)

PARIS UNIVERSITE CLUB 2
ENT. S. D/ JEUNES DU STADE 2
GOBELINS F.C. 4
VILLEJUIF U.S. 6

CENTRE ST MAUR F. MASCULIN V.G.A.

STADE DES CORNEILLES - 47, Boulevard des CORNEILLES - 94100 SAINT-MAUR DES FOSSES.

POULE 14 : Coupe Festival (U13)

ST MAUR F. MASCULIN V.G.A. 1
F. C. MANDRES PERIGNY 1
PRODIJEDUC ACADEMIE F.C 1
VILLENEUVE ST GEORGES F.C. 1

POULE 14 : Challenge J. MERCIER (U12)

ST MAUR F. MASCULIN V.G.A. 2
F. C. MANDRES PERIGNY 2
PRODIJEDUC ACADEMIE F.C 2
VILLENEUVE ST GEORGES F.C. 2

CENTRE U. S. IVRY FOOTBALL

STADE DES LILAS - 16 bis, Rue Gaston MOMMOUSSEAU - 94200 IVRY-SUR-SEINE.

POULE 15 : Coupe Festival (U13)

U. S. IVRY FOOTBALL 1
CHOISY LE ROI A.S. 7
GENTILLY ATHLETIC CLUB 1
HAY LES ROSES C.A. 1

POULE 15 : Challenge J. MERCIER (U12)

U. S. IVRY FOOTBALL 2
CHOISY LE ROI A.S. 8
GENTILLY ATHLETIC CLUB 2
HAY LES ROSES C.A. 2.

CENTRE VILLEJUIF U.S.

STADE KARL MARX - 43, Rue Youri GAGARINE - 94800 VILLEJUIF.

POULE 16 : Coupe Festival (U13)

VILLEJUIF U.S. 1
O. CLUB D'IVRY 1
RUNGIS U.S. 1
U. S. IVRY FOOTBALL 3

POULE 16: Challenge J. MERCIER (U12)

VILLEJUIF U.S. 2
O. CLUB D'IVRY 2
VITRY C.A. 2
U. S. IVRY FOOTBALL 4

CENTRE VILLIERS S/MARNE ENT.S.

STADE OCTAVE LAPIZE (HONNEUR 2) - 03, Rue ENTRONCAMENTO

- 94350 VILLIERS-SUR-MARNE.

POULE 17 : Coupe Festival (U13)

VILLIERS S/MARNE ENT.S. 1
FONTENAY SS/BOIS U.S. 3
FRANCILIENNE 94 LE PERREUX A.S. 1
APAC 1

POULE 17 : Challenge J. MERCIER (U12)

VILLIERS S/MARNE ENT.S. 2
FONTENAY SS/BOIS U.S. 4
FRANCILIENNE 94 LE PERREUX A.S. 2
APAC A. 2

CENTRE NOGENT S/MARNE F.C.

PARC DU TREMBLAY - Boulevard des ALLIÉS - 94500 CHAMPIGNY-SUR-MARNE.

POULE 18 : Coupe Festival (U13)

NOGENT S/MARNE F.C. 1
ST MANDE F.C. 1
VILLEJUIF U.S. 7
Exempt

POULE 18 : Challenge J. MERCIER (U12)

NOGENT S/MARNE F.C. 2
ST MANDE F.C. 2
MAISONS ALFORT F.C. 4
VINCENNOIS C.O. 6

CENTRE LIMEIL BREVANNES A.J.

COMPLEXE SPORTIF DIDIER PIRONI, 21 Avenue DESCARTES - 94450 LIMEIL BREVANNES.

POULE 19 : Coupe Festival (U13)

LIMEIL BREVANNES A.J.1
SPORTING FOOTBALL CLUB de
CHENNEVIERES 1
LUSITANOS ST MAUR U.S. 1
Exempt

POULE 19 : Challenge J. MERCIER (U12)

LIMEIL BREVANNES A.J. 2
SPORTING FOOTBALL CLUB de
CHENNEVIERES 2
CENTRE FORMATION F. PARIS 4
FRESNES A.A.S. 2

CENTRE ORMESSON U.S.

STADE DU BELVEDERE - 28 Rue du Docteur LIBERT - 94490 ORMESSON-SUR-MARNE.

POULE : 20 Coupe Festival (U13)

ORMESSON U.S. 1
SANTENY SP.L. 1
U. FOOTBALL CRETEIL 1
VALENTON FOOTBALL ACADEMY 1

POULE 20: Challenge J. MERCIER (U12)

ORMESSON U.S. 2
SANTENY SP.L. 2
U. FOOTBALL CRETEIL 2
VALENTON FOOTBALL ACADEMY 2.

CENTRE KREMLIN BICETRE C.S.A.

STADE DES ESSELIÈRES - 53 Rue du Président BERGONIE - 94270 LE KREMLIN BICETRE.

POULE 21 : Coupe Festival (U13)

KREMLIN BICETRE C.S.A. 1
MAISONS ALFORT F.C. 1
VILLEJUIF U.S. 5
PARIS F.C. 1

POULE 21 : Challenge J. MERCIER (U12)

KREMLIN BICETRE C.S.A. 2
A. S. ULTRA MARINE 2
VILLEJUIF U.S. 4
PARIS F.C. 2.

CENTRE VINCENNOIS C.O.

STADE Léo LAGRANGE - Route de la PYRAMIDE - 75012 PARIS.

POULE 22 : Challenge J. MERCIER (U12)

VINCENNOIS C.O. 2
CHANTIERS PARIS U.A. 2
PARIS UNIVERSITE CLUB 4
R.C. PARIS 10 2.

POULE 23 : Challenge J. MERCIER (U12)

VINCENNOIS C.O. 4
HAY LES ROSES C.A. 4
PARIS UNIVERSITE CLUB 6
R.C. PARIS 10 4.

CENTRE ALFORTVILLE US

COMPLEXE SPORTIF DU VAL DE SEINE - 94140 ALFORTVILLE.

POULE 24 : Challenge J. MERCIER (U12)

ALFORTVILLE US 2
VITRY C.A. 6
VITRY E.S. 2
CHEVILLY LA RUE ELAN 4

POULE 25 : Challenge J. MERCIER (U12)

ALFORTVILLE US 4
VITRY C.A. 4
VITRY E.S. 4
Exempt

CENTRE LUSITANOS ST MAUR U.S.

STADE FERNAND SASTRE - 50 Avenue RASPAIL - 94100 SAINT-MAUR DES FOSSES.

POULE 26 : Challenge J. MERCIER (U12)

LUSITANOS ST MAUR U.S. 2
CHAMPIGNY F.C. 94 4
MAROLLES F.C. 2
ST MAUR F. MASCULIN V.G.A. 4.

POULE : 27 Challenge J. MERCIER (U12)

LUSITANOS ST MAUR U.S. 4
JOINVILLE R.C. 4
APAC. 3
ST MAUR F. MASCULIN V.G.A. 6.

CENTRE MAISONS ALFORT F.C.

STADES CUBIZOLLES - 25 bis, Avenue du Général DE GAULLE - 94700 MAISONS-ALFORT.

POULE 28 : Challenge J. MERCIER (U12)

MAISONS ALFORT F.C. 2
GENTILLY ATHLETIC CLUB 4
PARIS UNIVERSITE CLUB 8
VILLEJUIF U.S. 8.

SAISON : 2019 / 2020**N°02 - JOURNAL DES AMENDES**

(PV FOOT ANIMATION DU 14/10/2019)

<u>CLUBS</u>	<u>CLUBS AMENDES</u>	<u>MOTIFS</u>	<u>RENCONTRES</u>	<u>MONTANTS DES AMENDES</u>
533680	ASOMBA	1er forfait U10 Poule A, 1er forfait U10 Poule B		20,00 €
<u>TOTAL GENERAL</u>		<u>JOURNAL N° 02</u>	<u>DES AMENDES</u>	<u>20.00 €</u>

ANNEXE FINANCIERE

1er forfait - U11 /U13 (par équipe),	10,00 €
2ème forfait - U11 / U13 (par équipe),	15,00 €
3ème forfait - U11 / U13 (par équipe),	30,00 €
Feuille de rencontre non-reçue par club recevant (U10/U11 ou U12/U13),	20,00 €
Feuille de rencontre par équipe (retard, irrégulière, mal remplie,..),	10,00 €
Disqualification G. BOULOGNE, Festival U13 et challenge MERCIER - 1er tour, 1er Tour coupe VDM FUTSAL,	15,00 €
Forfait non-avisé, G. BOULOGNE, Festival U13 et challenge MERCIER - 1er tour, 1er Tour coupe VDM FUTSAL,	30,00 €
Disqualification G. BOULOGNE, Festival U13 et challenge MERCIER - 2ème tour, 2ème Tour Coupe VDM FUTSAL,	30,00 €
Forfait non-avisé G. BOULOGNE, Festival U13 et challenge MERCIER - 2ème tour, 2ème Tour Coupe VDM FUTSAL,	60,00 €
Disqualification Festival U13 et challenge MERCIER - 3ème tour,	45,00 €
Forfait non-avisé Festival U13 et challenge MERCIER - 3ème tour,	90,00 €
Disqualification G. BOULOGNE, Festival U13 et challenge MERCIER - Finale, Finale Coupe VDM FUTSAL,	120,00 €
Forfait non-avisé G. BOULOGNE, Festival U13 et challenge MERCIER - Finale, Finale VDM FUTSAL,	120,00 €
Absence aux plateaux nouvelles pratiques (defi-foot intercubs..),	100,00 €
C.R non-reçu des plateaux nouvelles pratiques,	50,00 €
Absence à la réunion annuelle école de FOOT,	100,00 €
Absence non-justifiée à une convocation,	40,00 €
U6 / U7 : Forfait ou absence (par équipe),	10,00 €
U6 / U7 : Compte-rendu non-reçu (par club d'accueil),	20,00 €
U8 / U9 : Forfait ou absence (par équipe),	10,00 €
U8 / U9 : Compte-rendu non-reçu (par club d'accueil).	20,00 €

COMMISSION D'ORGANISATION DES CHAMPIONNATS SENIORS & JEUNES

Réunion du Mardi 15 Octobre 2019

Présents : MM LEFEUVRE Louis, BRUNET Denis, SAMBA Aubin, ARNAUD Georges, MARNE Gustave.

Absents excusés : Mme POLICON Marie Thérèse, SUSSET Frédéric, D'EXPORT Jonathan.

AVIS A TOUS LES CLUBS

Rappel Article 23.6 du RSG du District

23.6 - Si le forfait général, la mise hors compétition ou le déclassement pour fraude intervient avant les trois dernières rencontres de championnat auquel participe l'équipe concernée, les points et les buts pour et contre acquis lors des matchs contre cette équipe sont annulés. Toutefois, le forfait contre cette équipe forfait général, mise hors compétition ou déclassée pour fraude avant les trois dernières rencontres reste acquis. Si une telle situation intervient dans les trois dernières rencontres de championnat auquel participe l'équipe concernée, les points et les buts pour et contre acquis lors des matchs contre cette équipe restent acquis et les matchs éventuellement non disputés sont donnés perdus par pénalité.

Rappel Article 10.3 du RSG du District

« Pour préserver la régularité et l'équité sportive de la compétition, les rencontres d'équipes d'un même groupe, doivent impérativement se dérouler, pour la dernière journée de Championnat, le même jour (dans la même semaine pour les rencontres de championnat FUTSAL), à l'heure officielle, hormis les dérogations annuelles accordées en début de saison. »

Rappel : Extrait Annexe Financier du District

- Forfaits avisés ou autres toutes catégories dans **les 3 dernières journées de Championnat** : **100.00 euros**

La commission informe l'ensemble des clubs qu'aucune dérogation pour des motifs administratifs ne sera acceptée.

A cet effet, elle rappelle à nouveau la possibilité de disputer les rencontres même en l'absence de licence oubliée (mais bien enregistrée et qualifiée) **uniquement en présentant une PIECE D'IDENTITE, ainsi qu'un CERTIFICAT MEDICAL.**

Les dérogations d'horaire pour la Saison 2019/2020 sont accordées à l'exclusion de la dernière journée du Championnat, sauf pour les dérogations annuelles accordées en début de Saison.

UTILISER LE FORMULAIRE DE DEMANDE DE CHANGEMENT DE MATCH :

<http://districtvaldemarne.fff.fr/common/ressources/394569.pdf>

SENIORS

N°21545220-ARCUEIL CO.MUNICIPAL / PUC 2 Séniors D2.A du 20/10/19

Lecture du courriel de la Mairie de Choisy Le Roi du 14/10/2019. **La Commission prend note que la rencontre se jouera à 15h au stade Jean Bouin, 39-41 rue Pompadour à Choisy le Roi. Avis aux clubs concernés. (terrain suspendu)**

N°21838897-AS RENAISSANCE / MAROLLES PC Séniors D4.A du 6/10/19

Lecture de la feuille de match du 5/10/2019. **La Commission enregistre le 2^{ème} forfait de As Renaissance. Pour information = Le club de l'AS Renaissance est retiré du Championnat D4.A à dater de ce jour suite à sa radiation par la Ligue de Paris en date du 07/10/19. Avis aux clubs concernés.**

N°21492986-CHOISY LE ROI AS 2 / VITRY CA Séniors D1 du 13/10/19

Lecture du courriel de Choisy AS du 14/10/2019. Suite à la suspension de leur terrain, l'équipe de Choisy le Roi AS 2 n'a pu trouver de terrain de repli. **La Commission donne match perdu par pénalité à l'équipe de Choisy le Roi AS 2 (-1 Point / 0 but) et match gagné au VITRY CA (3 Points- 1 But)**

N°21839078-FRESNES AAS 2 / GENTILLY AS 2 Séniors D4.C du 6/10/19

Lecture de la feuille de match. **La Commission demande le rapport de l'arbitre.**

U16

N°21493208-CACHAN ASC CO 1 / JOINVILLE RC 2 U16 D1 du 20/10/19

Courrier et accord des deux clubs via Footclub pour jouer le match le 10/11/19 à 13h au stade Dumontel à Cachan.

N°21550202-MACCABI PARIS UJA 2 / ARCUEIL COM 1 U14 D3.C du 6/10/19

Lecture de la feuille de match.

La Commission :

-Donne match perdu par pénalité à l'équipe Arcueil Com 1 (-1point/0but)

-Pour en attribuer le gain à Maccabi Paris UJA (3points/2buts).

Motif : N'ayant plus assez de joueurs pour finir la rencontre)

U14

N°22014871-PUC 4 / ASOMBA 1 U14 D5.A du 5/10/19

Lecture de la feuille de match. **La Commission enregistre le 2^{ème} forfait de Asomba 1 .**

N°21592212-ST MANDE FC / CHANTIERS PARIS UA U14 D3.C du 6/10/19

Lecture de la feuille de match.

La Commission :

-Donne match perdu par pénalité à l'équipe Chantier UA (-1point/0but)

-Pour en attribuer le gain à Saint Mandé FC (3points/4buts).

Motif : N'ayant plus assez de joueurs pour finir la rencontre)

FEMININES

N°22048125-CACHAN ASC CO / PARIS FEMININ FC Séniors féminines D1 du 12/10/19

Lecture de la feuille de match.

La Commission :

-Donne match perdu par pénalité à l'équipe Paris Féminin FC (-1point/0but)

-Pour en attribuer le gain à Cachan CO (3points/1but).

Motif : N'ayant plus assez de joueurs pour finir la rencontre)

TOUTES CATEGORIES

-Rappel-

-En aucun cas un licencié des équipes anciens D1/D2/D3/D4 ne peut être arbitre et joueur sur le même match, il faut choisir

-Afin d'éviter toute confusion les dirigeants, les remplaçants ainsi que le coach doivent porter des chasubles aux couleurs différentes des maillots de leur équipes

-Les enfants sont aussi interdits sur les bancs de touche comme toutes personnes non inscrites sur la feuille du match

-Les clubs en présence doivent mettre chacun à la disposition des arbitres avant chaque rencontre un délégué aux arbitres avec brassard (L'entraîneur est exclu de cette fonction).

-Les clubs sont tenus de disputer leurs matchs officiels sous les couleurs identifiées sur le site de la FFF et de ses organes déconcentrés.

Courrier de la mairie de VILLENEUVE ST GEORGES du 19/08/19

Le stade de Nelson Mandela est indisponible pour le début de la saison.

Lorsque les rencontres auront été programmées, **les clubs pourront demander une inversion de leur match après accord de leur adversaire (via footclub) ou trouver un terrain de repli.**

Courrier du CA VITRY du 17/09/19

Les stades de « Roger Couderc » et de « Georges Gosnat » sont indisponibles, **pour statuer la commission souhaiterait avoir le listing des rencontres susceptibles de se dérouler sur ces terrains.**

Courrier de la mairie de SANTENY du 27/09/19

Le stade de Santeny est indisponible à compter du 3 octobre et ce pour 9 semaines. **La commission prend note de l'indisponibilité du terrain mais enregistre que le club a pris les dispositions nécessaires avec les clubs voisins pour pouvoir continuer à disputer ses rencontres.**

COMMISSION DES STATUTS ET REGLEMENTS

Réunion du 14/10/2019

Président : M. FOPPIANI

Présents : Mmes POLICON - FAUTRA - MM. ALVES – TAVENOT - GUERCHOUN

Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.

La commission souhaite une bonne saison sportive à tous les clubs.

La commission conseille aux clubs de prendre connaissance des modifications règlementaires concernant les règlements sportifs à compter de la saison 2019 / 2020

SENIORS

SENIORS – D2 / B

CAMILLIENNE SP / VILLEJUIF US 2

Du 22/09/2019

Demande d'évocation du club de **VILLEJUIF US 2** par courriel du 4/10/2019 sur la participation et la qualification du joueur **MAURICIO Michel** du club de **CAMILLIENNE SP** susceptible d'être suspendu,

La commission agissant sur le fondement des dispositions prévues à l'article 187.2 des RG de la FFF.
Jugeant en premier instance.

Considérant que le club de **CAMILLIENNE SP** informé le 10/10/2019 de la demande d'évocation, n'a pas formulé ses observations par télécopie, fax, courriel ou courrier, dans les délais impartis,

Considérant que le joueur mis en cause a été sanctionné par la commission de discipline réunie le 26/05/2019 de 1 match ferme de suspension suite à son comportement lors de la rencontre de championnat disputée le 19/05/2019 contre THIAIS FC 1 avec l'équipe (1) de CAMILLIENNE SP,

Considérant que la dite sanction applicable à compter du 03/06/2019 a été publiée dans FOOT 2000 le 26/05/2019, et n'a pas été contestée dans les délais légaux,

Considérant qu'il résulte des dispositions de l'article 226.1 des RG de la FFF que la suspension doit être purgée dans les rencontres officielles, effectivement jouées par l'équipe au sein de laquelle il reprend la compétition, même s'il ne pouvait y participer règlementairement,

Le joueur ne peut être inscrit sur une feuille de match avec une autre équipe de son club tant qu'il n'a pas purgé sa suspension au regard du calendrier de cette dernière,

Considérant que la suspension du joueur en cause ne pouvait donc être purgée que sur des rencontres effectivement jouées **par l'équipe (1) de CAMILLIENNE SP**,

Considérant qu'entre la date d'effet de la sanction du joueur **MAURICIO Michel** du club de **CAMILLIENNE SP** et la date du match cité en référence, une rencontre de Coupe de France a eu lieu le 15/09/2019 **entre l'équipe (1) de CAMILLIENNE SP à celle de FRANCONVILLE FC**,

Considérant que le joueur mis en cause ne figure pas sur la feuille de match du 15/09/2019 **comme joueur**,

Par ces motifs, dit que le joueur **MAURICIO Michel** n'était pas en état de suspension le 22/09/2019, date de la rencontre en rubrique à laquelle il a participé,

En conséquence, **la commission rejette l'évocation comme étant non fondée et confirme le résultat acquis sur le terrain.**

COMMISSION DES COUPES

Réunion du Mardi 15 octobre 2019

Président : M. Combal

Présents Mme Ropartz. MM. Champion, Boussard, Rochette, Lefevre.

Calendrier prévisionnel

U 14 VDM et Amitié	<i>1^{er} Tour</i>	09/11/2019	Tirage effectué
	<i>2^{ème} Tour</i>	30/11/2019	Tirage le 19/11/2019
	<i>Cadrage</i>	11/01/2020	Tirage le 10/12/2019
	<i>1/8^e</i>	22/02/2020	Tirage le 14/01/2020
	<i>¼ finale</i>	04/04/2020	Tirage à déterminer
	<i>½ finale</i>	21/05/2020	Tirage à déterminer
	Finale	06/06/2020	
U 14 District	<i>1^{er} Tour</i>	02/11/2019	Tirage effectué
	<i>Cadrage</i>	11/01/2020	Tirage le 10/12/2019
	<i>1/8^{ème}</i>	08/02/2020	Tirage le 14/01/2020
	<i>¼ finale</i>	21/03/2020	Tirage le 03/03/2020
	<i>½ finale</i>	21/05/2020	Tirage le 05/05/2020
	Finale	06/06/2020	
U 16 VDM et Amitié	<i>1^{er} Tour</i>	13/10/2019	Tirage effectué
	<i>2^{ème} Tour</i>	10/11/2019	Tirage le 22/10/2019
	<i>Cadrage</i>	12/01/2020	Tirage le 03/12/2019
	<i>1/8^{ème}</i>	23/02/2020	Tirage le 04/02/2020
	<i>¼ finale</i>	05/04/2020	Tirage le à déterminer
	<i>½ finale</i>	21/05/2020	Tirage le à déterminer
	Finale	07/06/2020	
U 16 District	<i>1^{er} Tour</i>	27/10/2019 (<i>modifiée</i>)	Tirage effectué
	<i>Cadrage</i>	12/01/2020	Tirage le 26/11/2019
	<i>1/8^{ème}</i>	09/02/2020	Tirage le 14/01/2020
	<i>¼ finale</i>	05/04/2020	Tirage le 10/03/2020
	<i>½ finale</i>	21/05/2020	Tirage le 28/04/2020
	Finale	07/06/2020	
U 18 VDM	<i>1^{er} Tour</i>	27/10/2019	Tirage effectué
	<i>2^{ème} Tour</i>	10/11/2019	Tirage le 29/10/2019
	<i>Cadrage</i>	12/01/2020	Tirage le 10/12/2019
	<i>1/8^{ème}</i>	23/02/2020	Tirage le 28/01/2020
	<i>¼ finale</i>	05/04/2020	Tirage le à déterminer
	<i>½ finale</i>	21/05/2020	Tirage le à déterminer
	Finale	07/06/2020	
Seniors VDM	<i>2^{ème} Tour</i>	27/10/2019	Tirage effectué
	<i>Cadrage</i>	12/01/2020	Tirage le 17/12/2019
	<i>1/8^{ème}</i>	23/02/2020	Tirage le 28/01/2020
	<i>¼ finale</i>	05/04/2020	Tirage le à déterminer
	<i>½ finale</i>	21/05/2020	Tirage le à déterminer
	Finale	07/06/2020	

Séniors Amitié	<i>1^{er} Tour</i>	29/09/2019	Tirage effectué
	<i>Cadrage</i>	12/01/2020	Tirage le 17/12/2019
	<i>1/8^{ème}</i>	23/02/2020	Tirage le 28/01/2020
	<i>¼ finale</i>	05/04/2020	Tirage le à déterminer
	<i>½ finale</i>	21/05/2020	Tirage le à déterminer
	Finale	07/06/2020	
C.D.M	<i>Cadrage</i>	12/01/2020	Tirage le 26/11/2019
	<i>1/8^{ème}</i>	16/02/2020	Tirage le 28/01/2020
	<i>¼ finale</i>	05/04/2020	Tirage le 21/03/2020
	<i>½ finale</i>	21/05/2020	Tirage le 28/04/2020
	Finale	07/06/2020	
	Anciens	<i>1^{er} Tour</i>	27/10/2019
<i>2^{ème} Tour</i>		08/12/2019	Tirage le 19/11/2019
<i>Cadrage</i>		12/01/2020	Tirage le 17/12/2019
<i>1/8^{ème}</i>		23/02/2020	Tirage le 28/01/2020
<i>¼ finale</i>		05/04/2020	Tirage le 10/03/2020
<i>½ finale</i>		21/05/2020	Tirage le 28/04/2020
Finale		07/06/2020	
Entreprise	<i>Cadrage</i>	11/01/2020	Tirage le 17/12/2019
	<i>1/8^{ème}</i>	22/02/2020	Tirage le 04/02/2020
	<i>¼ finale</i>	21/03/2020	Tirage le 25/02/2020
	<i>½ finale</i>	25/04/2020	Tirage le 07/04/2020
	Finale	06/06/2020	

Séniors Val de Marne

21952535-Fresnes AAS / Mimosa Mada Sport 1^{er} tour du 29/09/19

Rapport de l'arbitre. **La Commission prend et enregistre le résultat.**

Fresnes AAS : 8 buts

Mimosa Mada Sport : 1 but

U18 Val de Marne

Désignation des matchs comptant pour le 1^{er} tour qui aura lieu le 27/10/19 à 13h00 (date butoir) sur le terrain du 1^{er} nommé.

En cas d'égalité à la fin du temps réglementaire, le départage se fera par l'épreuve des tirs au but.

Les clubs ont la possibilité de jouer avant cette date si accord transmis au District

Un arbitre officiel sera désigné sur chaque rencontre.

Voir liste des matchs sur le site du District.

Exempts : Maisons-Alfort FC, Limeil-Brévannes AJ, Orly AVS, Fresnes AAS, Rungis US, Ormesson US + les clubs disputant le Championnat de Ligue.

U14 Val de Marne

Désignation des matchs comptant pour le 1^{er} tour qui aura lieu le 09/11/19 à 16h00 sur le terrain du 1^{er} nommé.

En cas d'égalité à la fin du temps réglementaire, le départage se fera par l'épreuve des tirs au but.

Les clubs ont la possibilité de jouer avant cette date si accord transmis au District

Un arbitre officiel sera désigné sur chaque rencontre.

Voir liste des matchs sur le site du District.

Exempts : Villeneuve St Georges FC + les clubs disputant le Championnat de Ligue

U 14 District

22093198-FC St Mandé / SCC Chennevières 1^{er} tour du 2/11/19

*Compte tenu du forfait général en championnat de SCC Chennevières, ce match est annulé
FC St Mandé qualifié pour la suite de l'épreuve.*

U14 Amitié

Désignation des matchs comptant pour le 1^{er} tour qui aura lieu le 09/11/19 à 16h00 sur le terrain du 1^{er} nommé.

En cas d'égalité à la fin du temps réglementaire, le départage se fera par l'épreuve des tirs au but.

Les clubs ont la possibilité de jouer avant cette date si accord transmis au District

Un arbitre officiel sera désigné sur chaque rencontre à la demande des clubs

Voir liste des matchs sur le site du District.

Exempt : Cachan CO (2)

U14 District

22093186-Paris Espoir Olympique / Maisons Alfort FC 1^{er} tour du 02/11/19

Courrier de l'O. Paris Espoir. *La Coupe U14 District n'étant pas expressément obligatoire, la Commission vous retire de cette compétition. Cependant nous vous signalons que la Coupe du Val de Marne est obligatoire.*

U16 Amitié

22016563-Orly AS (2) / Alfortville US (2) 1^{er} tour du 13/10/19

Courrier d'Alfortville US et lecture de la F.M.I. *Ce match étant bien programmé sur footclub au stade Jean Pierre Beltoise à Orly, la Commission enregistre le forfait d'Alfortville US. L'équipe d'Orly AS (2) est qualifiée pour la suite de l'épreuve.*

U16 District

22053733-Valenton FA / Entente Jeunes Stade 1^{er} tour du 27/10/19

Courriers et accords via footclubs. *La Commission refuse cet accord et reprogramme cette rencontre le 23/10/19 à 17h00 (le 10/11/19 étant réservé pour le 2^{eme} tour de la Coupe du Val de Marne).*

+ 45 ANS

22076948-Boissy FC / P.U.C 1^{er} tour du 13/10/19

Courrier de la mairie de Boissy. *Terrain impraticable. La Commission reprogramme cette rencontre le 27/10/19 à 9h30 sur les installations de Boissy.*

220769576-Rungis US / Thiais FC 1^{er} tour du 13/10/19

Courriers et accords via footclubs. *Accord de la Commission, match le 27/10/19 à 9h30 sur les installations de Rungis.*

Anciens Val de Marne

22093234-Noiseau SS / Fontenay US 1 tour 27/10/19

Courrier de Noiseau SS. *La Commission vous précise que la coupe des + de 35 ans est obligatoire (Voir Article 3 du règlement de la Coupe). De ce fait, le match est maintenu.*

COMMISSION FOOTBALL DIVERSIFIE FUTSAL

Réunion du Mardi 15 Octobre 2019

Présents : MM.FOPPIANI Jean-Jacques, CHAMPION Hubert, ETIENNE Roland

INFORMATIONS IMPORTANTES

Rappel de quelques principes de base pour le club recevant :

- 1-Vestiaire arbitre obligatoire avec douche, table et chaise,
- 2-Traçage du terrain permettant le déroulement de la rencontre,
- 3-Dans la mesure du possible, pas d'obstacle (banc, supporter) pour l'arbitre le long de la touche,
- 4-Protège-tibias obligatoires.

La commission rappelle à l'ensemble des clubs engagés en Futsal les règles suivantes concernant les changements et indisponibilités de gymnase :

- Changement de créneau horaire dans la même semaine de compétition :

Aucun justificatif n'est nécessaire, la demande doit parvenir le mardi de la semaine précédant la rencontre DERNIER DELAI.

- Report de rencontre :

L'indisponibilité de gymnase requiert OBLIGATOIREMENT l'attestation d'indisponibilité de la part du propriétaire des installations.

- Changement avec accord de l'adversaire :

Tout changement est possible en accord avec l'adversaire. Pour cela il faut utiliser le formulaire de « demande de changement » à renvoyer signé et cacheté par les deux clubs le mardi précédant la rencontre DERNIER DELAI.

- le site internet du District fait foi la veille du match à 18h00 :

La veille du match à 18h00, le site du District fait foi, si pour une raison quelconque le match ne peut avoir lieu, l'arbitre et les deux équipes doivent se présenter à l'heure du coup d'envoi sous peine de match perdu par pénalité aux absents.

RAPPEL

Les championnats D1 et D2 démarrent à compter du 18/10/2019

Selon le RSG de la LPIFF Article 6. - Terrain.

6.1 - 1. Les équipes disputant le Championnat doivent obligatoirement avoir un terrain (Conformément à la loi I des lois du jeu de Futsal) et justifier de sa jouissance par la production avec le dossier d'engagement, et en tout état de cause avant le début du Championnat, d'une attestation de mise à disposition des installations par leur propriétaire mentionnant le créneau attribué (jour et heure). A défaut du respect de l'une de ces dispositions, le club ne peut pas participer au Championnat Futsal.

FUTSAL D1

22107614- VIKING CLUB PARIS 1 / CRETEIL PALAIS FUTSAL 2 Futsal D1. du 19/10/2019

Courriel du 14/10/19 de Viking club Paris demandant le report de la rencontre (*motif : Gymnase non disponible par la municipalité*).

Proposition de reporter la rencontre au samedi 02/11/2019 au gymnase Léon Mottot.

La Commission,

-Conformément au règlement, la commission vous demande de fournir l'attestation municipale de non disponibilité du gymnase pour le 22/10/2019 sous peine de match perdu pour erreur administrative.

-Vous informe que la date du 02/11/2019 est une journée de championnat.

-Fixera, la date de report de la rencontre si besoin.

RAPPEL

VSG FUTSAL – Futsal D1

Retour du dossier de la Commission de Discipline du 21/05/2019 (Installation suspendue 3 matchs fermes).

La Commission demande au club de VSG FUTSAL de lui communiquer les coordonnées du gymnase de substitution dans lequel se déroulera la rencontre de la 1^{ère} journée de championnat, pour sa réunion du 08/10/19

Celui-ci devant être situé en dehors de la commune de Villeneuve St Georges.

22058894 – VSG FUTSAL / MAISONS ALFORT FC 2 Futsal D1 du 18/10/19

Courrier de VSG FUTSAL du 07/10/19

La commission note que le 1^{ère} match de championnat aura lieu le jeudi 17/10/19 au gymnase Auguste Delaune à Champigny sur marne à 20 h. **Et reste en attente pour vos 2 prochains matchs à domicile des lieux où ils se dérouleront.**

COMMISSION DU CALENDRIER DES CHAMPIONNATS DU FOOT A 11

Réunion du 16 Octobre 2019

FORFAITS GENERAUX

U18 D2.A

CRETEIL LUSITANOS US (3) (PV du 17/09/19)

U18 D3.B

ASPTT VILLECRESNES (PV du 08/10/19)

VILLENEUVE ABLON US (2) (PV du 01/10/19)

U18 D3.C

BOISSY FC (PV du 01/10/19)

CACHAN CO (2) (PV du 17/09/19)

CHANTIERS UA (PV du 17/09/19)

CHARENTON CAP (2) (PV du 17/09/19)

SUCY FC (2) (PV du 17/09/19)

U16 D4

ECOLE PLESSEENNE (2) (PV du 17/09/19)

LIMEIL BREVANNES AJ (2) (PV du 17/09/19)

THIAIS FC (2) (PV du 17/09/19)

U14 D3.A

BOISSY FC (PV du 01/10/20)

U14 D3.C

ENT. JEUNES STADE (PV du 17/09/19)

LE PERREUX FR (2) (PV du 08/10/19)

U14 D4.A

RC PARIS 10 (PV du 08/10/19)

U14 D4.C

CRETEIL LUSITANOS US (5) (PV du 17/09/19)

ANCIENS D4.B

LUSITANOS US (PV du 01/10/19)

MAROLLES FC (PV du 08/10/19)

-Chaque rencontre doit être couverte par une feuille de match, si les équipes sont dans l'impossibilité de recourir à la FMI, une feuille de match papier doit être réalisée, à défaut de feuille de match, les deux clubs auront match perdu (article 13.2 des RSG du District du 94).

-La Commission des calendriers a fixé une rencontre à une date précise, sachez que vous avez la possibilité de proposer à la commission une autre date avant celle-ci avec l'accord du club adversaire et au plus tard le lundi ou mardi qui précède la rencontre en objet.

-Toutes les rencontres de la dernière journée de championnat (les deux dernières journées pour le championnat Seniors D1) d'un même groupe doivent être jouées le même jour à l'horaire officiel (hormis les dérogations annuelles accordées en début de saison) (article 10.3 des RSG du District du 94). **Aucune demande de changement ne sera accordée par la commission**, les clubs devront prendre leurs dispositions (trouver un terrain de repli) pour que ces rencontres puissent être jouées aux dates et heures prévues par les calendriers.

FEUILLES DE MATCH MANQUANTES

1^{er} Appel de Feuille de Match manquante :

SENIORS D2.B : FONTENAY US (2) / ALFORTVILLE US (2) du 06/10/2019 – n° match : 21545344

SENIORS D4.C : ARCUEIL COM (2) / HAY LES ROSES CA du 06/10/2019 – n° match : 21839076

U16 D3.B : CHANTIERS UA / CRETEIL-LUSITANOS US (4) du 06/10/2019 – n° match : 21550113

U16 D3.B : CHEVILLY LARUE ELAN / ALFORTVILLE US (2) du 06/10/2019 – n° match : 21550116

U16 D4.C : CRETEIL-LUSITANOS US (5) / CHANTIERS UA (2) du 06/10/2019 – n° match : 21838106

U16 D4.C : ORLY AVS (2) / CHENNEVIERS SCC du 06/10/2019 – n° match : 21838107

U16 D4.C : ENT. SANTENY-MANDRES / MAISONS-ALFORT FC (3) du 06/10/2019 – n° match : 21838109

U14 D4.A : FONTENAY US (3) / HAY LES ROSES CA (2) du 05/10/2019 – n° match : 21592506

Non envoi de la Feuille de Match après 2 appels de feuille de match manquante (article 40.1 des RSG du 94) :

U18 D3.B : NOGENT FC (2) / CAMILLENNE SP du 22/09/2019 – n° match : 21551350

U18 D3.C : NOGENT FC / CFF PARIS du 22/09/2019 – n° match : 21551440

FEUILLES DE MATCH INFORMATISEES

Toutes les compétitions hormis les Critériums Anciens + 45 Ans et + 55 Ans doivent être couvertes par la feuille de match informatisée.

Le club fautif (**recevant et/ou visiteur**) de la non-utilisation de la FMI s'expose aux sanctions suivantes (Article 44.4 du RSG du District du 94) :

- En cas de 1^{ère} non utilisation : **avertissement**
- En cas de 2^{ème} non utilisation dans les 3 mois : **amende de 100 Euros**
- En cas de 3^{ème} non utilisation ou plus dans les 3 mois : **match perdu par pénalité (0 but, -1 point)**

Liste des équipes fautives de la non-utilisation de la FMI au 14/10/2019 :

COMPETITIONS / CLUBS	1 ^{ère} non utilisation (Avertissement)	2 ^{ème} non (Amende de 100 €)	3 ^{ème} non utilisation (Match perdu par pénalité)
SENIORS D2			
VITRY CA (3)	22/09/2019		
SENIORS D3			
BANN ZANMI	22/09/2019		
ASPTT VILLECRESNES	06/10/2019		
SENIORS D4			
MIMOSA MADA SPORT	06/10/2019		
PHARE ZARZISSIEN	22/09/2019		
VILLENEUVE ST GEORGES FC	22/09/2019		
VAL DE FONTENAY AS	22/09/2019		
VALENTON CS	22/09/2019		
CDM D1			
SUPREMES BELIERS	22/09/2019		
ANCIENS D1			
IVRY US	22/09/2019		
ANCIENS D3			
IVRY US (12)	22/09/2019		
U 18 D3			
CFF PARIS	22/09/2019	06/10/2019	
ST MAUR VGA (2)	22/09/2019		
U 16 D1			
CFF PARIS (2)	22/09/2019	06/10/2019	
U 16 D2			
GOBELINS FC (4)	22/09/2019		
IVRY US (2)	22/09/2019		
U 16 D3			
VITRY CA (2)	29/09/2019		
U 16 D4			
BONNEUIL CSM (2)	29/09/2019		
CHEVILLY LARUE EL (2)	29/09/2019		
FONTENAY US (3)	29/09/2019		
VILLENEUVE ST GEORGES FC	29/09/2019		
VILLIERS ES (2)	29/09/2019		
U14 D2			
VAL DE FONTENAY AS	05/10/2019		
U14 D3			
PUC (2)	21/09/2019		
CHENNEVIERES SCC	05/10/2019		
U14 D4			
GOBELINS FC (5)	21/09/2019	28/09/2019	05/10/2019
ECOLE PLESSEENNE	28/09/2019		
FONTENAY US (3)	28/09/2019		
MAISONS-ALFORT FC (3)	21/09/2019		
MAROLLES FC	28/09/2019		
OL. CLUB IVRY	21/09/2019		
VILLENEUVE ABLON US (2)	05/10/2019		
SENIORS FEMININES D1			
CACHAN CO (2)	28/09/2019		
CRETEIL-LUSITANOS US (2)	05/10/2019		
PARIS FEMININ FC	28/09/2019		

Courriel club

Courriel du club des Suprêmes Béliers expliquant ne pas comprendre les raisons pour lesquelles son équipe CDM D1 est sanctionnée d'un avertissement pour non utilisation de la FMI lors de la rencontre du 22/09/2019 contre le PUC.

La commission après étude du dossier et plus précisément des connexions des clubs sur la rencontre, il s'avère que le club de Suprêmes Béliers ne s'est jamais connecté.

Pour rappel, la commission informe que la procédure officielle de la FMI est que le club visiteur doit transmettre sa composition au plus tard le vendredi soir, ce que le club de Suprêmes Béliers n'a pas réalisé expliquant sans doute le dysfonctionnement de la FMI le jour du match.

ANNEXES

HORAIRES OFFICIELS DES MATCHS SAISON 2019 & 2020



CHAMPIONNATS & COUPES

SAMEDI APRES-MIDI	
U14	16h00
Séniors Féminines	16h00
DIMANCHE MATIN	
CDM/Anciens/+45 ans	09h30
+55 ans	10h00
DIMANCHE APRES-MIDI	
Séniors	15h00
U16 & U18	13h00
U20	13h00

FOOTBALL D'ANIMATION

U12/U13	10h00
U10/U11	14h30
U8/U9	10h00
U6/U7	13h00

HOMMES

FEMMES

HOMMES		FEMMES	
CATEGORIE	PRATIQUES	CATEGORIE	PRATIQUE
NAISSANCE			
SENIORS	Licence Seniors	SENIORS F	Championnat Foot à 11
U20	Licence U20 Licence U19	Licence U20F	Licence U20F
U18	Licence U18 Licence U17	U18F	Championnat Départemental et régional Foot à 7 ou à 11
U16	Licence U16 Licence U15	U15F	Championnat D à 7 ou R à 11
U14	Licence U14 Licence U13	U13F	Critérium départemental ou Mixité Garçon
U13	Licence U13 Licence U12	U11F	Licence U11F Licence U10F
U11	Licence U11 Licence U10	U9F	Licence U9F Licence U8F
U9	Licence U9 Licence U8	U7F	Licence U7F Licence U6F
DEBUTANTS	Licence U7 Licence U6	DEBUTANTES	Critérium départemental ou Mixité Garçon
U7	Licence U7 Licence U6	DEBUTANTES	Critérium départemental ou Mixité Garçon

AMENDES

ALFORTVILLE US		521869					
Dossier : 18890907	du 11/10/2019	Seniors Feminines D1 (94)/ Phase 1	Poule U	22048120	05/10/2019		
Personne :		C.D - DISCIPLINE					
Motif : 91	Feuille En Retard	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Amende		
Décision : 91	Amende : Feuille En Retard	15/10/2019	15/10/2019		9.5 E		
Total :						9.5 E	
BOIS L'ABBE AS OUTRE MER		533680					
Dossier : 18916025	du 16/10/2019	U14 D5 (94)/ Phase Unique	Poule A	22014871	05/10/2019		
Personne :		C.D - DISCIPLINE					
Motif : 95	2eme Forfait	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Amende		
Décision : 95	Amende : 2eme Forfait	15/10/2019	15/10/2019		40 E		
Total :						40 E	
CHARENTON C.A.P.		500012					
Dossier : 18914854	du 15/10/2019	Anciens + 45 Ans (94)/ Phase 1	Poule B	21785871	06/10/2019		
Personne :		C.D - DISCIPLINE					
Motif : 91	Feuille En Retard	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Amende		
Décision : 91	Amende : Feuille En Retard	15/10/2019	15/10/2019		9.5 E		
Dossier : 18914866	du 15/10/2019	Anciens + 55ans (94)/ Phase 1	Poule A	22054705	06/10/2019		
Personne :		C.D - DISCIPLINE					
Motif : 91	Feuille En Retard	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Amende		
Décision : 91	Amende : Feuille En Retard	15/10/2019	15/10/2019		9.5 E		
Dossier : 18914869	du 15/10/2019	Anciens + 55ans (94)/ Phase 1	Poule A	22054713	13/10/2019		
Personne :		C.D - DISCIPLINE					
Motif : 83	Licence Manquante Arbitre / Arbitre Assistant	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Amende		
Décision : AMEN	Amende administrative	15/10/2019	15/10/2019		8 E		
Total :						27 E	
CHEVILLY LA RUE ELAN		516843					
Dossier : 18914763	du 15/10/2019	U14 D5 (94)/ Phase Unique	Poule B	22014968	05/10/2019		
Personne :		C.D - DISCIPLINE					
Motif : 82	Absence Arbitre Assistant sur FM	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Amende		
Décision : AMEN	Amende administrative	15/10/2019	15/10/2019		8 E		
Total :						8 E	
CHOISY LE ROI A.S.		500031					
Dossier : 18914871	du 15/10/2019	Coupe Vdm U16 (94)/ Phase 1	Poule Unique	22016471	13/10/2019		
Personne :		C.D - DISCIPLINE					
Motif : 92	Feuille De Match Irreguliere	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Amende		
Décision : 92	Amende : Feuille De Match Irreguliere	15/10/2019	15/10/2019		9.5 E		
Total :						9.5 E	
DOUZIEME CA		524134					
Dossier : 18890981	du 11/10/2019	Anciens + 45 Ans (94)/ Phase 1	Poule D	21785964	06/10/2019		
Personne :		C.D - DISCIPLINE					
Motif : 91	Feuille En Retard	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Amende		
Décision : 91	Amende : Feuille En Retard	08/10/2019	08/10/2019		9.5 E		
Total :						9.5 E	
FRANCILIENNE 94 LE PERREUX A.S.		540651					
Dossier : 18891020	du 11/10/2019	Anciens D3 (94)/ Phase Unique	Poule A	21548943	06/10/2019		
Personne :		C.D - DISCIPLINE					
Motif : 91	Feuille En Retard	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Amende		
Décision : 91	Amende : Feuille En Retard	08/10/2019	08/10/2019		9.5 E		
Total :						9.5 E	

ORMESSON U.S.		510193					
Dossier : 18890957	du 11/10/2019	Anciens + 45 Ans (94)/ Phase 1	Poule C	21785916	06/10/2019		
Personne :		C.D - DISCIPLINE					
Motif : 91	Feuille En Retard	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Amende		
Décision : 91	Amende : Feuille En Retard	08/10/2019	08/10/2019		9.5 E		
Dossier : 18915832	du 16/10/2019	Coupe Amitie U16 (94)/ Phase 1	Poule Unique	22016533	13/10/2019		
Personne :		C.D - DISCIPLINE					
Motif : 83	Licence Manquante Arbitre / Arbitre Assistant	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Amende		
Décision : AMEN	Amende administrative	15/10/2019	15/10/2019		8 E		
Total :						17.5 E	
PARIS F.C.		500568					
Dossier : 18914867	du 15/10/2019	Anciens + 55ans (94)/ Phase 1	Poule A	22054710	13/10/2019		
Personne :		C.D - DISCIPLINE					
Motif :	Résultat non saisi	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Amende		
Décision : 88	Non saisi du résultat	15/10/2019	15/10/2019		5 E		
Dossier : 18914868	du 15/10/2019	Anciens + 55ans (94)/ Phase 1	Poule A	22054710	13/10/2019		
Personne :		C.D - DISCIPLINE					
Motif : 93	Licence Manquante Joueur	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Amende		
Décision : 93	Amende : Licence Manquante	15/10/2019	15/10/2019		8 E		
Total :						13 E	
SPORTING FOOTBALL CLUB DE CHENNEVIÈRES		582118					
Dossier : 18889711	du 10/10/2019	U14 D3 (94)/ Phase Unique	Poule B	21592322	05/10/2019		
Personne :		C.D - DISCIPLINE					
Motif : 91	Feuille En Retard	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Amende		
Décision : 91	Amende : Feuille En Retard	08/10/2019	08/10/2019		9.5 E		
Total :						9.5 E	
ST MAUR F. MASCULIN V.G.A.		542396					
Dossier : 18890912	du 11/10/2019	Anciens + 45 Ans (94)/ Phase 1	Poule D	21785960	06/10/2019		
Personne :		C.D - DISCIPLINE					
Motif : 91	Feuille En Retard	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Amende		
Décision : 91	Amende : Feuille En Retard	08/10/2019	08/10/2019		9.5 E		
Dossier : 18915828	du 16/10/2019	Coupe Amitie U16 (94)/ Phase 1	Poule Unique	22016533	13/10/2019		
Personne :		C.D - DISCIPLINE					
Motif : 83	Licence Manquante Arbitre / Arbitre Assistant	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Amende		
Décision : AMEN	Amende administrative	15/10/2019	15/10/2019		8 E		
Total :						17.5 E	
UJA MACCABI PARIS METROPOLE		563601					
Dossier : 18914876	du 15/10/2019	Anciens + 45 Ans (94)/ Phase 1	Poule A	21785825	06/10/2019		
Personne :		C.D - DISCIPLINE					
Motif : 91	Feuille En Retard	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Amende		
Décision : 91	Amende : Feuille En Retard	15/10/2019	15/10/2019		9.5 E		
Total :						9.5 E	
Total Général :						180 E	